Bulletin municipal

www.replonges.fr

2022

Agir

Bulletin gratuit édité
en 1850 exemplaires
par la Mairie de Replonges

Impression :
Imprimerie Comimpress
01750 Replonges
Directeur de publication :
Bertrand Vernoux

Création graphique :
Agence Siclik
Graphiste :
Thierry Valdor

Le mot du Maire

Replongeardes, Replongeards,
L'année 2022 débute avec beaucoup d'incertitudes liées à l'épidémie du COVID 19, qui continue de perturber nos vies familiales, professionnelles et l'activité municipale entre autres.
L'année 2021 a vu l'aboutissement d'un projet important pour notre collectivité, celui de la construction d'une nouvelle station d'épuration.
Débutée en décembre 2016, cette réalisation prouve la capacité de notre collectivité à conduire des projets d'envergure, préparant l'avenir et intégrant les enjeux environnementaux.
2022 verra la concrétisation d'un autre projet d'infrastructure, avec la mise en service au 2ème semestre du bâtiment réservé aux services techniques.
Nos services seront dotés d'un outil de travail dimensionné à la taille de notre collectivité et adapté à nos différentes missions.
Au niveau de la voirie, l'aménagement de la rue Janin se poursuivra. Le projet initial est enrichi avec la sécurisation de l'accès à la D933 suite à l'acquisition d'une propriété.
D'autres travaux, dont la rue de la Gabrielle, seront définis par le conseil municipal dans le cadre du marché d'entretien annuel de la voirie.
Au niveau de l'intercommunalité, 2022 devrait voir l'arrêt projet du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal).
Ce nouveau document d'urbanisme, gérant les droits des sols, intégrera les nouvelles règlementations, en particulier avec des règles de densité, pour limiter la consommation de l'espace dédié à l'habitat.
Pour conclure, j'espère que vous aurez plaisir à parcourir ce bulletin municipal « relooké », donnant la parole à tous les acteurs de la vie locale, avec comme unique objectif : faire connaître, encourager, célébrer, nos services et associations qui font la richesse de notre vivre ensemble !
Bonne année 2022.

Bertand Vernoux
Maire de Replonges

Scannez-moi et retrouvez toutes les actualités de votre commune

Meilleurs vœux pour 2022

Compte tenu du contexte sanitaire, la traditionnelle cérémonie des vœux prévue le samedi 8 janvier 2022 a dû être annulée. Monsieur le maire a tenu à présenter ses vœux à la population par le biais de la voie numérique. Retrouvez-les ainsi que Replonges 2021 en images sur notre site www.replonges.fr

Sommaire

Le mot du Maire p.2
Finances communales ..... p. 5
Inauguration de la STEP p.6

p. 06 Agir

Informations municipales..... p.6

p. 18 Grandir

Vie scolaire et extrascolaire.....p.18

p. 22 Partager

Vie associative p.22

p. 38 Réunir

Vie intercommunale.....p.38

p. 44 S'informer

Etat civil.....p.44
Liste des associations.....p.45
Calendrier des manifestations..p.46
Renseignements utiles p.47

INTRAMUROS

Replonges compte désormais 525 utilisateurs de l'application Intramuros !
Vous aussi, si vous voulez garder le contact et être tenu au courant de toutes les informations concernant la commune : téléchargez Intramuros dans l'app Store ou google play.
C'est gratuit, sans publicité et sans inscription des utilisateurs.

N'oubliez pas d'aller dans les paramètres de votre téléphone et de cocher «accepter les notifications»

Scannez et téléchargez l'application

ÉLECTIONS

Listes électorales 2022 : n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire !

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote. Service-Public.fr vous présente les différentes démarches pour vous inscrire.

Vous pouvez vous inscrire :

- en ligne, grâce au téléservice disponible sur Service-Public.fr sur présentation d'un justificatif d'identité et d'un justificatif de domicile numérisés ;
- en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile, d'un justificatif d'identité et du Cerfa n°12669*02 de demande d'inscription ;
- par courrier adressé à votre mairie, en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Attention :
Les inscriptions sont possibles dès à présent et jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour les élections législatives.

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES :
1er tour : le dimanche 10 avril 2022
2e tour : le dimanche 24 avril 2022

ELECTIONS LÉGISLATIVES :
1er tour : le dimanche 12 juin 2022
2e tour : le dimanche 19 juin 2022

ON VOUS INFORME

Transfert de la trésorerie de Saint Laurent sur Saône

A compter du 1er janvier 2022,
la Trésorerie de SAINT LAURENT SUR SAONE
est transférée à BOURG EN BRESSE.

Les usagers qui continuent de payer leurs factures locales par chèques devront envoyer leur règlement à cette adresse :

Service de Gestion Comptable
de Bourg en Bresse
21 bis Rue Gabriel Vicaire BP50424
01012 BOURG EN BRESSE

D'autres moyens de paiement existent :

- le paiement par PAYFIP : qui permet à l'usager de payer, via internet, par carte bancaire ou par prélèvement. Il suffit de se connecter sur le site : www.payfip.gouv.fr et de saisir l'identifiant collectivité et les références de la dette (données que vous pouvez trouver sur l'avis des sommes à payer que vous avez reçu).
- le paiement auprès d'un buraliste agréé : la Direction Générale des Finances Publiques propose une offre de paiement de proximité pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public. Il est possible d'effectuer le paiement chez un buraliste partenaire, en espèces (jusqu'à 300 €) ou par carte bancaire, en vous munissant de votre avis des sommes à payer comportant un datamatrix (sorte de QR code).

Liste des buralistes agréés sur :
www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite
Pour REPLONGES :
Tabac DAUBOURG – 1127 Route du Creux.

BUDGET 2021

Dépenses d'investissement

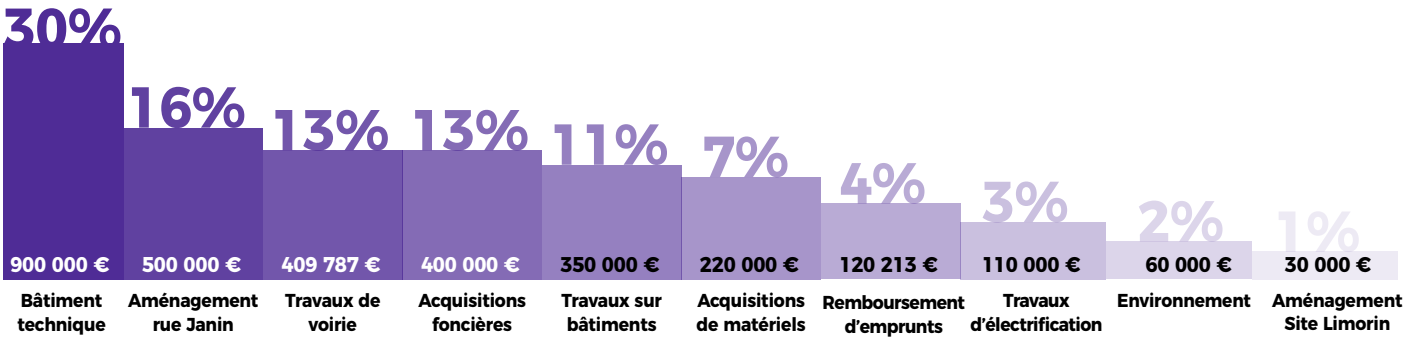

Recettes d'investissement

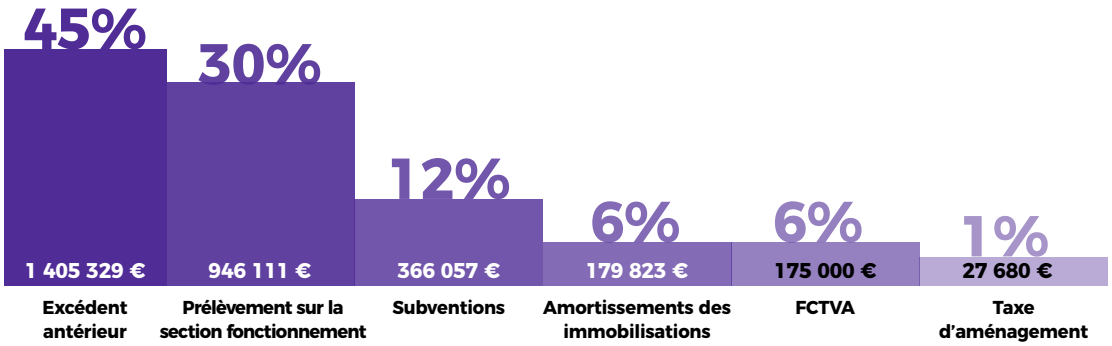

Dépenses de fonctionnement

Pour une dépense de 100 €

- **32 €** de charges de personnel
- **23 €** de charges générales (eau, électricité, carburants ...)
- **20 €** de charges de gestion (indemnités élus, service incendie, subventions ...)
- **15 €** de virement à la section d'investissement
- **9 €** d'écritures comptables
- **1 €** de remboursement d'intérêts d'emprunt

Recettes de fonctionnement

Pour une recette de 100 €

- **74 €** d'impôts et taxes
- **22 €** de dotations versées par l'Etat
- **3 €** de recettes autres (cimetière, droits de place, locations)
- **1 €** de produits exceptionnels (remboursement assurances)

Le saviez-vous ?

Voté en mars 2021, le budget de la commune s'élève cette année à 5 155 000€, 2 055 000 € sont consacrés aux dépenses de fonctionnement affectées aux dépenses courantes et 3 100 000 € aux dépenses d'investissement pour financer les travaux.

Côté recettes, malgré un train de réformes fiscales en défaveur des collectivités locales, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition et ce depuis de nombreuses années.

INAUGURATION

STEP (Station d'épuration)

Le samedi 25 septembre, M. Bertrand VERNOUX Maire de Replonges et son Conseil Municipal ont officiellement inauguré la nouvelle station d'épuration en présence de Jean DEGUERRY Président du Conseil Départemental de l'Ain et Nicolas ALBAN, Directeur Régional de l'Agence de l'Eau.

M. P.CHAIZE, Sénateur
Mme A.TIRREAU, Conseillère Régionale
M. J. DEGUERRY, Président du Conseil Départemental
M. B. VERNOUX, Maire de Réplonges
M. N. ALBAN, Directeur Régional de l'Agence de l'Eau
M. G. BILLOUDET, Président de la Communauté de Communes Bresse et Saône
M. JP. RETY : Président du syndicat des eaux

1) Une opération importante dans sa durée :
De décembre 2016 à juin 2021 soit 4,5 années:
- 2 ans d'étude
- 18 mois de travaux
- 1 an de mise au point

8 bureaux d'études + 2 groupements d'entreprises + des conventions de passage avec APRR, la SNCF, la commune de CROTTET pour les réseaux de transfert et de rejet.

2) Coût de l'opération : 3,85 M€ HT, 3, 5 M€ en travaux et 350 000€ en acquisition de terrains, études et missions diverses.
- 2 subventions : 802 850 € de la part du conseil départemental et 790 000 € notifiée par l'agence de l'eau.
- Un emprunt de 1M€.

3) Description des ouvrages :
Sur le nouveau site :
- un bassin d'aération
- un bassin clarificateur
- un local technique avec 2 surpresseurs et des locaux sociaux
- un bâtiment pour le chaulage des boues et leur stockage.

Sur l'ancienne station :
- le dégrilleur a été conservé.
- des pompes ont été installées pour permettre le transfert des eaux à traiter (le réseau de transfert est d'environ 1,250 km.)
- un bassin d'orage sert de stockage en cas de fortes pluies.

Le réseau de rejet en Veyle de l'eau traitée a une longueur d'environ 2,400 km.

Bon à savoir

Retrouvez l'intégralité du discours de Monsieur Bertrand Vernoux, maire de Replonges, prononcé lors de l'inauguration.

Disponible sur le site de la commune

BÂTIMENT

Nouveau bâtiment technique

Le bâtiment des services techniques est clos et couvert.
Il est formé d'une surface au sol d'environ 600 m² recevant la partie garage, atelier, vestiaire, d'une mezzanine d'environ 140 m² réservée au stockage, d'un auvent extérieur de 50 m² pour le stockage des matériaux complété d'une plateforme.
Les eaux pluviales seront collectées dans une cuve de récupération d'une capacité de 10 000 litres pour l'arrosage des végétaux.
L'installation de panneaux photovoltaïques, en surimposition sur la toiture, d'une puissance de 36000 KWC, permettra une production d'électricité réinjectée dans le réseau géré par ENEDIS. Le site sera clos et sécurisé. La mise en service est prévue à la fin du 1er semestre.

La fibre à Replonges, c'est pour bientôt !

Ce nouveau réseau de télécommunication, parallèle au réseau téléphonique, est actuellement en cours de déploiement sur la commune par le SIEA. Les travaux de génie civil nécessaires à la création des réseaux principaux sont actuellement en cours. Le raccordement des particuliers devrait débuter au second semestre 2022.

Pour rappel, la fibre permet un débit d'informations plusieurs dizaines de fois supérieur à l'actuelle technologie ADSL.

URBANISME

Dématérialisation des dossiers ADS (Autorisation du Droit des Sols)

Ce qui change au 1er janvier 2022

A compter du 1er janvier 2022 la possibilité est offerte aux usagers (particuliers ou professionnels) de déposer **certains** dossiers de demandes d'urbanisme de manière dématérialisée.
Les dossiers concernés sont les suivants :

- Certificats d'urbanisme d'information (CUa)
- Certificats d'urbanisme opérationnel (CUb)
- Déclaration d'intention d'aliéner (DIA).

Ceci est une **possibilité** offerte aux usagers et **non une obligation** (le dépôt sous format papier est toujours possible).

Pour la commune de REPLONGES, les usagers qui le souhaitent pourront déposer ces types de dossiers, via un portail dédié pour la **Saisine par Voie Electronique (SVE)**, en utilisant le lien suivant :

https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001320

Aucun dossier ne devra être déposé sur la boîte mail de la Mairie.

Les Conditions Générales d'Utilisation du téléservice SVE de Replonges sont consultables sur le site internet de la commune : **www.replonges.fr**

Statistiques de l'urbanisme année 2021

Au 31 décembre 2021	2019	2020	2021
Certificat d'urbanisme (Informations sur constructibilité, vente d'un bien,...)	108	88	127
Déclaration Préalable (Clôture, portail, petites extensions, abris jardin, piscines,...)	101	149	155
Permis de construire	44	32	47
dont maisons individuelles	25	17	16
Permis d'Aménager (Lotissements)	1	3	1
Nombres de lots	2	29	3
Déclaration d'Intention d'Aliéner	76	67	86

VOIRIE

Aménagement rue de Saint André

Les travaux ont débuté fin octobre 2021.

Depuis 2018, le trafic routier a augmenté de 66% rue de Saint André. Cet axe permet une liaison rapide vers les échangeurs de Replonges et de Crottet. Les contrôles radars ont révélé de nombreux excès de vitesse. Un recalibrage de la rue s'avérait urgent pour sécuriser cette voie de circulation. Décidés en mars 2021, les travaux ont été réalisés par l'entreprise De Gata.

La réfection de la rue limite la largeur de la chaussée à 4,50 m avec un coté enherbé, l'autre stabilisé avec la pose de potelets pour la sécurité des piétons. Afin de limiter la vitesse, deux écluses avec coussins lyonnais ont été installées.
Le projet a été présenté aux riverains lors d'une réunion publique le 22 septembre 2021.

Radar pédagogique

Bon à savoir

Installé en premier lieu rue de la Lye, il sera régulièrement déplacé sur la commune.

La municipalité qui procède depuis plusieurs années à des relevés de comptage de véhicules sur les principaux axes routiers de la commune, déplore une augmentation des excès de vitesse. Afin d'inciter les usagers à ralentir, la commune s'est dotée d'un radar pédagogique mobile. Son rôle préventif est de sensibiliser plutôt que de sanctionner les infractions.

Nouveau trottoir !

Sécurisation des déplacements piétons avec la création d'un trottoir rue du Pré de L'Etang.

ENVIRONNEMENT

Fleurissement

La saison estivale ayant été majoritairement pluvieuse… , ne nous a pas permis de bénéficier d'une commune généreusement fleurie et ce, malgré l'engagement de nos agents municipaux et le soutien constant de nos équipes de bénévoles. Toutefois, les herbes folles et autres mauvaises herbes s'en sont trouvées ravies nécessitant de nombreuses actions de désherbage.
Nous pouvons compter depuis de nombreuses années, sur le soutien sans faille de nombreux bénévoles qui plantent et entretiennent une quatorzaine de massifs à proximité de leur lieu d'habitation, mais il nous faut anticiper la relève.

Nous lançons donc un appel à volontariat, n'hésitez pas à vous faire connaitre !
Dans une perspective durable, la commission travaille sur un projet de plantation d'arbres sur différents lieux de la commune.

Illuminations de Noël

En cette fin d'année, la commune s'est parée de toutes ses lumières en accueillant quelques nouveautés telles que la boule de Noël placée devant la bibliothèque ou encore le grand sapin positionné sur le rond-point de la route de Pont de Veyle.

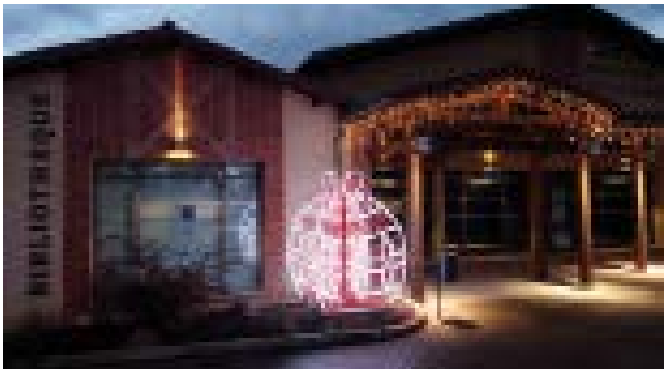

VIE ASSOCIATIVE

Journées du patrimoine

Après un début d'année au ralenti, la commission a organisé Les Journées du Patrimoine les 18 et 19 septembre 2021, à la Chapelle de la Madeleine.
Le T.G.V a fêté ses 40 ans cette année. Nous avons cependant choisi d'honorer un moyen un peu moins rapide mais plus atypique : «Le Tacot» qui dès 1897 reliait Trévoux à St Trivier de Courtes, avec deux arrêts sur notre commune.

Des photos anciennes représentant les gares du Creux et de la Madeleine ont été affichées.
L'exposition présentait également des photos de toutes sortes de vélo : du vieux biclou au VTT pour «une escapade en bicyclette».

175
personnes ont visité l'exposition

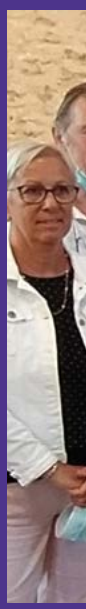

419

élèves dans les écoles de l'enseignement public et privé de la commune à la rentrée de septembre 2021.

Le numérique au service des apprentissages scolaires

Dans le cadre du plan de relance, le Ministère de l'Education Nationale a lancé un appel à projets pour un « socle numérique » afin de soutenir la généralisation du numérique éducatif dans les écoles élémentaires.
Le dossier présenté par la commune a été retenu. Ainsi, en concertation avec les enseignants, 4 classes supplémentaires de l'école publique seront équipées en vidéo projecteurs. Cet équipement informatique sera complété par un lot de tablettes numériques et logiciels adaptés.

D'une subvention globale de 16 000€, la part restante sera financée par la commune.

Des travaux à l'école

Comme chaque année, la période estivale a été l'occasion d'effectuer des travaux d'entretien, d'aménagement, d'équipement au sein de l'école publique.
La commune a profité de cette période pour améliorer le confort des élèves, des enseignants et des personnels municipaux avec :

- Le remplacement de la chaudière à fuel par une chaudière à gaz
- Le remplacement du sol de la structure de jeux à l'école maternelle
- L'achat de 4 bancs installés dans les cours de récréation
- Le renouvellement de trottinettes

Aide aux associations

En mars dernier, le conseil municipal a voté une subvention exceptionnelle afin de soutenir nos associations, après une deuxième année difficile. Celle-ci concerne les jeunes domiciliés à Replonges, de moins de 18 ans, inscrits en club à la rentrée 2021. Un montant de 15€ par enfant a été versé directement à l'association. 217 jeunes ont été concernés pour un montant total de 3255€.

HISTOIRE ET PATRIMOINE

Tchou, Tchou : le tramway s'arrête dans deux gares à Replonges

Un p'tit train
s'en va dans la
campagne
Un p'tit train s'en
va de bon matin
On le voit filer vers
la montagne,
Tchi tchi fou tchi
tchi fou
Pleins d'entrains
....

(André Claveau)

La gare de la Madeleine se trouvait à un carrefour de 3 lignes :
- La ligne de Trévoux à St Trivier de Courtes qui parcourait 80 kms.
- La ligne la Madeleine-St Laurent, très courte mais appréciée des Replongeards quand ils ne voulaient pas parcourir la Levée à pied ou en vélo, ouverte en 1897.
- La ligne qui reliait la Madeleine à Montrevel et terminus à Bourg en Bresse, ouverte en 1913.

La gare de la Madeleine dite de 1ère classe disposait à l'origine d'un petit local, un abri pour deux locomotives et un logement de fonction. A cet emplacement, on trouve actuellement le stade et ses locaux, la maison de l'ex cabinet médical, ainsi que l'ancienne école.

La commune était desservie par une station de 2ème classe, la gare du Creux.
Le poids public du Creux qui initialement était installé devant la croix, a plus tard été transféré à la place de la gare.

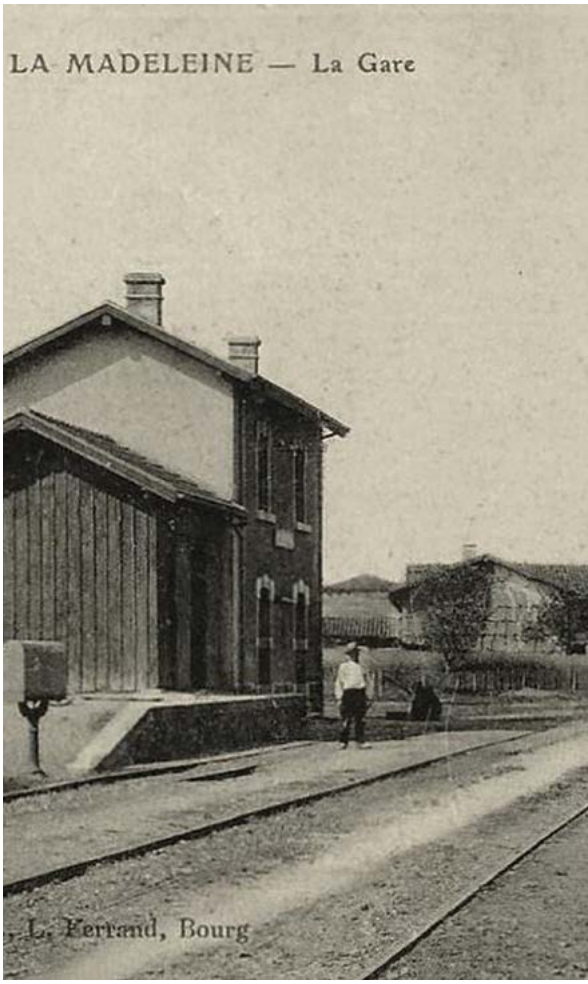

Ce poids public avait été acquis suivant la décision du Conseil Municipal du 7 août 1904 pour un coût de 1 254 francs. Il servait entre autre à peser les tombereaux de betteraves avant le chargement sur le Tacot.
Ces trois lignes étaient exploitées par la société E.S.E. (Economique du Sud-Est). Elles seront fermées définitivement en 1936, supplantées par l'automobile et les services d'autobus.

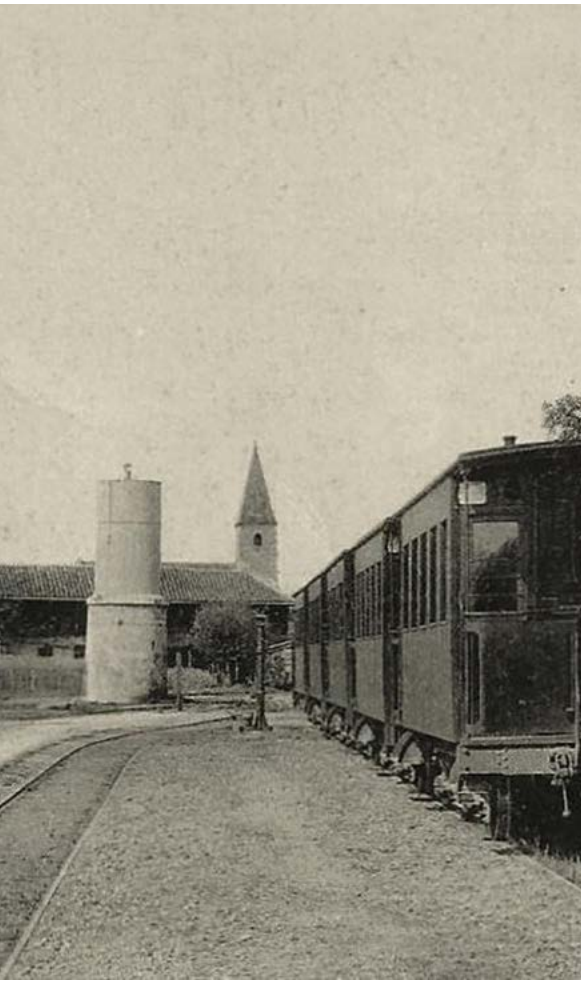

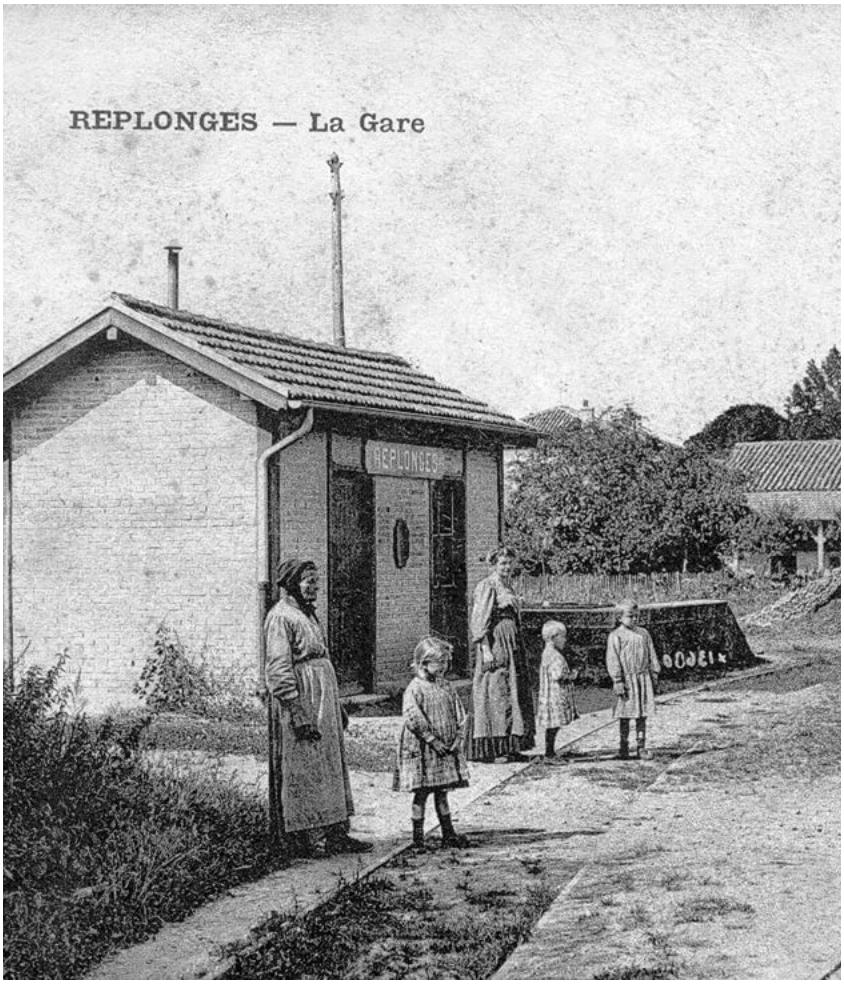

Témoignage de Georges MINGRET,
demeurant à la Lye, né en 1929

“ La grand-mère de Georges, Elisa MINGRET se rendait une fois par semaine à Mâcon, en empruntant "Le Tacot". Dès qu'elle l'entendait corner en gare de Feillens, elle partait dare dare pour la gare du Creux à pied. Le tacot faisait ensuite un arrêt à la station de la Madeleine. La locomotive devait venir à l'arrière du train pour prendre la direction du terminus de Saint Laurent les Mâcon. Cette portion passait derrière l'actuelle boulangerie de la Madeleine. M. PELLIN (Replongeard) fut le dernier chef de gare en poste à la gare de la Madeleine. Mme PROST, la grand-mère de M. Paul BERARDAN, délivrait les tickets dans une guitoune au Creux, la profession de contrôleur existait déjà. Le tacot avait un wagon pour les voyageurs et un autre pour les légumes ou autres produits destinés à la vente de l'autre côté de la Saône. Les discussions en patois, différent d'un village à l'autre, allaient bon train, surtout avec les Feillendis qui partaient vendre leur production maraîchère aux Mâconnais. ”

Témoignage de Georges MOLLAY,
dit Jojo, le Creux, né en 1930

“ La gare de la Madeleine, qui était une gare de triage, possédait une station d'eau pour alimenter les chaudières. Depuis ce "noeud ferroviaire", les Replongeards pouvaient se rendre à Bourg en Bresse (la ligne passait vers le HLM actuel), à Saint Laurent, à St Trivier de Courtes, ou à Trévoux. Que de voyages ! Il arrivait parfois que le tacot soit trop chargé. Les passagers n'avaient d'autre choix que de descendre et pousser.... M. Benoît BONNERUE, le grand oncle de Jojo, était cheminot sur la ligne Trévoux - St Trivier de Courtes. Lorsque le tacot a été remplacé par l'automobile, les traverses et les rails ont été démontés. Ce sont des émigrés italiens qui ont été affectés à ces travaux, obéissant au sifflet du contremaître pour synchroniser les efforts. ”

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Comment devenir sapeur-pompier volontaire à Replonges ?

26 membres

Vous souhaitez devenir Sapeur-Pompier volontaire au sein de la commune de Replonges ?
Dans ce cas, il vous suffit d'adresser un CV et une lettre de motivation à l'attention du chef de corps, le Lieutenant MOREL Franck. Par la suite, une rencontre vous sera proposée afin que vous puissiez exposer vos motivations de vive voix et que nous puissions vous expliquer le fonctionnement de notre centre de premières interventions.

Quel est le rôle de l'amicale au sein des sapeurs-pompiers ?
L'amicale joue un rôle essentiel au sein de notre centre. En effet, tous les Sapeurs-pompiers de Replonges sont « amicalistes », cela signifie que lors de leur engagement en tant que pompier volontaire, tous ont accepté d'adhérer à l'amicale.
L'amicale est avant tout synonyme de « cohésion », de « rassemblement », et de « transmission des valeurs ». En effet, elle a pour but de fédérer ses membres autour de diverses manifestations ou représentations, ainsi que lors de moments de détente et de convivialité.
Grâce aux recettes récoltées lors des manifestations, mais également grâce à votre générosité lors de la traditionnelle « tournée des calendriers », l'amicale participe au financement du matériel nécessaire à l'activité opérationnelle du centre (ex. achat de véhicules, équipements, etc.). Elle est aussi le premier relais vers l'Union Départementale et les collègues des autres centres de secours dans le département de l'Ain.

Question à un membre

Pourquoi as-tu voulu t'engager dans les pompiers ?

« J'ai intégré les jeunes sapeurs-pompiers (ci-après JSP) dans l'optique de devenir ensuite pompier volontaire. N'ayant aucun membre de ma famille dans ce domaine, j'ai appris l'existence des jeunes sapeurs-pompiers grâce à un ancien JSP, qui est aujourd'hui pompier volontaire à Replonges. Il m'a expliqué qu'au-delà des connaissances apportées par la formation, les sapeurs-pompiers c'était un peu comme une « école de la vie ». J'ai alors saisi l'occasion et me voilà aujourd'hui dans ma 5e année de JSP, et je passerai mon brevet (examen final) en octobre 2022. A la suite de cela, mon objectif est évidemment de poursuivre au sein de la caserne de Replonges, et ainsi devenir sapeur-pompier volontaire au sein de ma commune »

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Un service public de proximité gratuit et ouvert à tous

360
lecteurs inscrits et actifs

Quel est le rôle de la bibliothèque ?
Nous avons la chance d'avoir un lieu lumineux et chaleureux de sociabilité dans le village qui permet surtout pendant cette période difficile de lutter contre l'isolement.
C'est aussi une porte d'entrée vers la culture, la connaissance et l'information de manière complètement libre et décomplexée. On a trop souvent l'idée que pour aller en bibliothèque, on doit être un lecteur averti et régulier. Pas du tout.

Quelles sont les activités proposées ?
L'accueil et le conseil lors des permanences en informant et suscitant la curiosité, la découverte d'autres auteurs, genres littéraires ... en essayant de mettre en valeur les collections sont notre première mission.
Des actions en partenariat avec les deux écoles du village, le relais assistants maternels, l'accueil de jour donnent lieu à des temps d'échanges et d'animations et ponctuellement à un débat ou une exposition. Dans le cadre du réseau des bibliothèques de la communauté de communes Bresse et Saône et avec son aide, nous organisons la programmation de spectacles à tour de rôle dans les différentes communes.

Quelle est la lecture préférée des jeunes publics ?
Plein ! Les enfants sont curieux et ouverts à plein d'univers différents : les albums, les contes parfois revisités et superbement illustrés, les romans avec un héros récurrent ou qui parlent de condition animale, la BD, le manga qui est en demande croissante et dont nous sommes en train d'enrichir le rayon sur propositions des enfants, des documentaires faciles d'accès et souvent ludiques. Les tout-petits lecteurs sont particulièrement gâtés avec un espace dédié réaménagé et plein de nouveautés à portée d'œil et de petites mains.

Avez-vous beaucoup de monde aux permanences ?
Cela est variable. Les contraintes sanitaires ont éloigné certains lecteurs mais depuis ces 2 derniers mois, la fourchette se maintient entre 25 et 35 personnes sur une permanence.

Quel est le livre coup de cœur des lecteurs ?
Des livres coups de cœur dans les romans adultes, il y en a eu beaucoup : Les prix littéraires ont toujours du succès. Parmi eux : les plus empruntés : Betty de Tiffany McDaniel, Nature humaine de Serge Joncour, L'anomalie de Yves le Tellier. D'autres lecteurs aiment retrouver les auteurs et autrices qu'ils suivent : Laetitia Colombani, le cerf volant, Valérie Perrin, Trois, Lucinda Riley, la saga des sept sœurs, Pierre Lemaître, Marie-Bernadette Dupuy entre autres, une autrice locale : Madeleine Mansiet Berthaud, Mélissa Da Costa. Les messieurs recherchent particulièrement le thriller français qui « déchire » de Nicolas Beuglet, Jean Christophe Grangé, Franck Thilliez, Bernard Minier ou Olivier Norek
Sympa à lire sous la couette : le cosy crime fait de plus en plus d'adeptes ! Beaucoup de lectrices suivent les aventures d'Agatha Raisin, de Magritte et Georgette, d'Hannah Swensen ... L'inconnu de la Poste de Florence Aubenas reprenant un fait divers de la région a également été très demandé.

Bref le catalogue est très varié et sans cesse renouvelé !
Alors pourquoi attendre avant de pousser la porte de la « bib » !

L'équipe de bénévoles : Béatrice, Carole, Claudine, Françoise, Josette, Marie-Claire, Marie-Claude, Marie-Paule, Marguerite, Martine G, Martine R, Nicole, Sylvie seront heureuses de vous accueillir aux permanences tous les mercredis et samedis de 9h30 à 12h.

AGIR

18 – 25 ans
J'AGIS POUR REPLONGES !

LE CCAS de Replonges a lancé une action à destination des jeunes de la commune.

Pour toute présentation de projet, prenez RDV auprès du secrétariat de mairie 03 85 31 18 18

18 – 25 ans J'agis pour Replonges, est un dispositif qui vise à soutenir leur initiative individuelle ou collective quel que soit le domaine (culturel, loisirs, amélioration du bien-être et du cadre de vie de tous ...)

En contrepartie d'un investissement dans la vie locale, le CCAS aide au financement de leur projet. Celui-ci doit favoriser une dimension citoyenne et être de courte durée.

BOÎTE À LIVRES

Notre première boîte à livres !

Des livres dans la boîte, la boîte dans la rue !

Dans le cadre de l'action « 18 – 25 j'agis pour Replonges », une boîte à livres a été installée au CREUX en face de la boulangerie. Entièrement réalisée par deux jeunes Replongeards, Corentin JOUHANNET à la conception et Cassandre FOUILLOUX à la décoration, cette jolie bibliothèque aménagée dans la rue est accessible 24h/24 et 7jours/7en libre-service.
Les habitants peuvent y déposer des livres ou en retirer gratuitement.

Merci à Cassandre et Corentin pour leur contribution au bien être de nous tous.

TOMBOLA

«je(u) gagne à Replonges»

Début 2021, la municipalité a lancé une action de soutien et promotion des commerces locaux.
Sous forme de tombola, 600 bons d'achat d'un montant global de 8 250 €, ont été distribués dans les boites aux lettres (un par famille) pour ensuite, être utilisés auprès des 31 commerçants participants.
Le 5 juillet, ces commerçants ont été invités au Pôle Culturel pour échanger et dresser le bilan de cette opération.

Soyons fidèles à nos commerçants !

ÉCOLE PUBLIQUE

La campagne « Mets tes baskets et bats la maladie » (ELA)

Depuis plusieurs années, l'école primaire publique de Replonges participe à la campagne « Mets tes baskets et bats la maladie » organisée par l'association ELA (Association Européenne de lutte contre les Leucodystrophies). Cette campagne, parrainée par le ministère de l'Education Nationale, a pour objectif de créer un grand élan de générosité vis-à-vis de cette cause (maladie, handicap, respect, solidarité). Elle permet également d'encourager les valeurs citoyennes, de financer la recherche médicale et de soutenir les familles.

Cette campagne s'est déroulée en 3 temps.
Tout d'abord, une collecte de dons a été effectuée juste avant les vacances de la Toussaint à l'école primaire publique de Replonges. Elle s'est élevée à 2 352€ (somme en forte augmentation par rapport à l'année dernière).

Ensuite, les 3 classes de CM de l'école ont participé à la dictée ELA. Chaque année, un auteur de renom rédige un texte inédit dédié au combat contre la maladie. Cette année, le texte écrit par Hervé Le Tellier a fait ensuite l'objet d'une dictée servant de support d'échanges sur la solidarité, le respect, la citoyenneté, le handicap... Mme Colette Goujon, ancienne institutrice (désormais à la retraite) a lu la dictée dans les 3 classes de CM.

Pour finir, toutes les classes de l'élémentaire ont participé au cross ELA. Celui-ci s'est déroulé le samedi 22 octobre 2021 sous une météo idéale. Il a rencontré un grand succès et a été très apprécié des familles qui sont venues en grand nombre pour participer, sachant que les deux précédentes éditions avaient été annulées. Plusieurs générations se sont côtoyées et ont parcouru ensemble les 600 m du circuit autour du gymnase et du city stade. L'école a pu compter sur le soutien du Sou des Ecoles (qui assurait la vente de tartiflette et offrait une boisson à tous les enfants participants).

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !

Sou des écoles laïques de Replonges

29 membres

Quels sont les objectifs de l'association ?
D'organiser des manifestations et événements en vue de financer les sorties et interventions pédagogiques des élèves proposées par les enseignants ainsi que l'achat de matériels éducatifs et ludiques mis à disposition des enfants dans les cours de récréation ou dans les classes. De proposer et gérer un service de garderie périscolaire avant et après les horaires de l'école, incluant un service d'aide aux devoirs.

Comment obtenez-vous des fonds ?
Par l'organisation d'événements et de manifestations régulières tout au long de l'année

- Vente de tartiflette lors du Cross ELA (octobre)
- Vente de chocolats de Noël (décembre)
- Loto : reporté au samedi 16 avril 2022
- Vente de pizzas : mai
- Concours de pétanque : vendredi 24 juin 2022
- Par des subventions de la mairie, du Comité des fêtes (spectacle de Carnaval)
- Par les cotisations annuelles des familles
- Par des dons

Quelles sont les sorties et interventions financées en 2021 ?

- Sortie au théâtre de Mâcon pour les 7 classes d'élémentaire le 16/12/2021
- Spectacles et cadeaux de Noël et pour les 4 classes de maternelle le 03/12/2021
- Livre offert à chaque enfant de l'école pour Noël
- Spectacle de Carnaval (en coopération avec l'APEL) le samedi 19 mars 2022
- Projet musique avec Séverine Freyer de la FMR
- Sortie à l'aquarium de Lyon pour les 4 classes de maternelle : mai-juin 2022
- Classe découverte pour les CM1-CM2 : mai 2022
- Achat de matériels divers : matériel de sport, Kaplas etc

Question à un membre

Pourquoi avoir choisi d'être bénévole au Sou des écoles laïques de Replonges ?

« Je viens de l'agglomération lyonnaise où j'étais médecin libéral. Je n'avais alors pas le temps de m'investir dans la vie associative. Je travaille actuellement dans un service de prévention santé. Je suis venue par curiosité, pour connaître les activités qui participent à améliorer la vie des enfants à l'école, mais aussi pour faire connaissance avec d'autres parents d'élèves, m'intégrer dans la commune et partager des moments de convivialité ! J'ai connu le Sou des écoles grâce à une personne membre du Sou. »

Siri Nouanesengsy, membre nouvellement arrivé au Sou

ASSOCIATION

APEL

14 membres

Quel est l'objectif de votre association ?
L'objectif de notre association, l'APEL (une équipe de parents bénévoles engagés dans la vie et l'animation de l'école de leurs enfants) est de soutenir les enseignants dans leur rôle d'éducateur. L'association participe financièrement aux projets des enfants (voyages, spectacles, activités extra-scolaires, sportives ...).

Comment obtenez-vous des fonds ?
Nous obtenons des fonds grâce aux bénéfices des différentes manifestations de l'année :
- Vente de gaufres Toussaint et Pâques
- Vente de fleurs printanières et de plants de légumes
- Tombola et fête de l'école
- Vente de mugs

Quelles sont les sorties financées en 2021 ?
En 2021, les sorties financées ont été :
- La visite des grottes du Cerdon pour l'école toute entière.
- La visite de Paris pour les CM2

Question à un membre

Pourquoi avoir choisi d'être bénévole à l'APEL ?

« J'ai choisi de devenir membre de l'APEL, car je trouvais important de m'investir et de participer aux différentes manifestations dans le seul et unique but de rendre (avec l'aide du corps enseignant et de l'OGEC) le plus agréable possible les conditions scolaires et extrascolaires de nos enfants. Pour conclure, voir les sourires et la joie dans les yeux des enfants de l'école lors des différents spectacles, activités ou sorties, récompensent l'investissement dans cette association. Et encore plus avec ce contexte sanitaire particulier. »

Papa de CE et de CM

L'AREPP : Association du Restaurant des Ecoles Publique et Privée

379 adhérents

Pour bien fonctionner, combien de bénévoles seraient nécessaire à l'Arepp ?
L'AREPP a pour essence même de veiller à la bonne gestion du service de cantine des Ecoles Publique et Privée. Cette association est donc gérée par une équipe de parents bénévoles. Afin d'anticiper le départ de plusieurs membres dont les enfants ne seront bientôt plus scolarisés sur les écoles de Replonges, nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour renouveler le bureau et/ou simplement venir donner son avis sur le service de cantine proposé à vos enfants ! Soyez acteur de l'alimentation de vos enfants ! Pour être efficace, représentatif des 2 écoles et pérenniser l'association nous avons besoin d'une quinzaine de bénévoles !

Est-ce que le nouveau système d'inscription en ligne est satisfaisant ?
La mise en place du service s'est bien déroulée car seulement 2 tickets repas ont été présentés le jour de la rentrée 2020-2021.
La mise en place du système de e-réservation du logiciel 3D OUEST (inscription à l'AREPP au préalable nécessaire), a permis de rationaliser l'organisation du service de cantine :

- optimiser et faciliter les ventes auprès des familles grâce à un service disponible la veille jusqu'à 22h en ligne (réservation en masse, annulation jusqu'à la veille du repas 22h, publication des menus, consultation des factures...)
- de gagner en fluidité et en efficacité sur la préparation des repas,
- de faciliter la mise en place de la salle avec le contexte sanitaire actuel,
- de constituer une liste quotidienne permettant de mieux prendre en charge les enfants,
- de limiter le gaspillage alimentaire,
- de simplifier la gestion auprès de la famille grâce à la facturation et aux prélèvements depuis la plateforme.

Combien de repas avez-vous servi en 2021 ? Qui les prépare ?
Sur l'année 2020-2021, l'AREPP comptait 391 élèves inscrits répartis en 118 enfants de l'école Sainte Madeleine et 256 enfants de l'école publique aussi 29773 repas ont été servis.
Les menus et repas sont confectionnés sur place par Romain MARECHAL, cuisinier, de SUD EST RESTAURATION, en lien avec une nutritionniste et validés par la commission menu des bénévoles de l'association.

Question à un enfant

Quel est ton meilleur menu à la cantine ?

« Le meilleur menu, c'est tomate mozza en entrée parce que « la sauce sur les tomates elle est meilleure que celle dans la salade», saucisse et purée parce «la purée de Romain, elle est trop bonne !», yaourt nature avec du sucre parce que «C'est Romain qui fait les yaourts, il les met dans des petits pots.» »

Grandir

CAReL

278 adhérents

Question à un enfant

Quelles sont les sorties que tu as préférées cette année ?

“J’ai aimé aller au zoo de St Martin La Plaine et m’amuser au parc des Combes”

Quelle tranche d’âge s’adresse le centre de loisirs ?
Les enfants de 3 à 12 ans peuvent s’inscrire au Centre de Loisirs CAReL.

Quelles sont les qualités requises pour devenir animateur ?
Pour être un bon animateur, il faut être polyvalent, observateur, curieux, créatif, rigoureux, attentif et à l’écoute des familles et des enfants.

Comment maintenez-vous votre activité dans ce contexte difficile ?
Le taux de présence d'enfants par vacances et l’arrivée de nouvelles familles continuent d'augmenter. Nous avons la chance malgré la situation sanitaire de continuer à proposer des thèmes, des ateliers, des intervenants ou des sorties qui plaisent aux parents et enfants.
Nous nous donnons les moyens pour le faire, et le prêt du gymnase est bénéfique pour accueillir plus de 50 enfants et nous permet de faire respecter au minima les distanciations suite à la pandémie.
Nous essayons d'offrir des sorties ou le centre n'est pas encore allé afin de découvrir de nouveaux lieux mais de reprendre parfois les endroits qui fonctionnent très bien, comme le zoo de St Martin la plaine. Notre dernier atout est notre disponibilité pour les parents, nous sommes ouverts à toutes les périodes de vacances scolaires sans exception.

Partager

Association paroissiale

Qui peut faire partie de l’association paroissiale ?
Tout habitant de Replonges peut participer aux activités de l’association paroissiale. Actuellement, l'association est composée d’une dizaine de personnes motivées qui tentent d'animer la vie paroissiale de Replonges.

Quelles manifestations organisez-vous ? A qui s'adressent-t-elle ?
En dehors de la période sanitaire, nous programmons un repas paroissial en février, ainsi qu’une matinée autour de la galette de l'Epiphanie. Tous les Replongeards sont les bienvenus.

Un mot sur la Croix du Creux ?
Dimanche 28 Novembre 2021, pour faire suite à la nouvelle implantation de la Croix du Creux, le Père Aimé OWAH, entouré par des membres de la paroisse a procédé à la bénédiction de la Croix. Implantée en 1813 au carrefour du Creux et restaurée en 1870 et 1960, elle avait été endommagée à plusieurs reprises.

ASSOCIATION

Amicale des chasseurs de Replonges

35 adhérents

Comment transmettez-vous votre passion pour la chasse ?
Expliquer, accompagner, faire comprendre que les chasseurs ont un rôle majeur dans l'aménagement du territoire et du maintien de la biodiversité peuvent être les bonnes façons de transmettre cette passion et de susciter de nouvelles vocations. La pratique de la chasse a été reconnue d'utilité publique par l'ensemble de nos dirigeants. Nous participons à la régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ex : nuisibles) pour le monde agricole, nous sommes des partenaires reconnus et efficaces par nos amis agriculteurs.
Pour ma part, issu d'une famille d'agriculteurs où la pratique de la chasse était une religion, cette passion m'a été transmise par mon grand-père et mon père. Pour ce faire, je les ai accompagnés très tôt dans le seul sport qu'ils pratiquaient. Ils m'ont fait aimer la nature, reconnaître la faune et la flore, la respecter tout en chassant, ce qui peut être un paradoxe pour ceux qui ne connaissent pas la pratique de notre sport. J'ai donc transmis tout naturellement cette passion à mon fils en lui expliquant sur le terrain tout ce que l'on m'avait appris.

Sur quelles périodes peut-on chasser ?
Les périodes sont régies par arrêté préfectoral dans chaque département, elles peuvent différer d'un département à l'autre. Dans l'Ain, la chasse est ouverte de juillet à fin février, sauf le mardi et le vendredi qui sont des jours de non chasse. Chaque espèce a des jours d'ouverture et de fermeture spécifiques dans cette période, qui sont consignés dans l'arrêté préfectoral. Cet arrêté doit être obligatoirement affiché en mairie, pour que l'ensemble de la population puisse le consulter. A Replonges, nous chassons les petits gibiers du dimanche 26 septembre au 30 janvier, ainsi que les mercredis et jeudis du 3 novembre au 27 janvier. La chasse au gros gibier est pratiquée les samedis et quelquefois en semaine si les sangliers se trouvent sur la commune.

Quels sont les principaux gibiers que vous chassez sur la commune ?
Nous chassons le lièvre, le lapin de garenne, le faisan, le canard, le pigeon ramier, la bécasse, le chevreuil et le sanglier quand il nous fait le plaisir d'être à Replonges.

Question à un adhérent

Comment êtes-vous devenu chasseur ?

« J'ai posé la question à notre dernier adhérent, il m'a répondu que c'est en consultant les réseaux sociaux qu'il a décidé par curiosité de découvrir la pratique de la chasse. Il a donc passé avec succès le permis de chasser, et a pu adhérer à notre amicale. Deux anciens sociétaires ont accepté de l'accompagner pour lui faire découvrir notre territoire, pour lui expliquer comment chasser, lui expliquer ce qu'il peut faire et surtout ce qu'il ne doit pas faire en respectant l'éthique de la chasse. »

L'Union Musicale de Replonges

45 à 59 adhérents

A partir de quel âge peut-on jouer à l'Union Musicale ?
Il n'y a pas d'âge minimum pour faire partie des rangs de l'harmonie ; par contre il est nécessaire de savoir lire la musique et de pratiquer un instrument de musique depuis au moins 3/4 ans environ. Le passage par l'école de musique permet aux jeunes et moins jeunes d'apprendre les bases nécessaires et de s'initier à la musique d'ensemble via les auditions annuelles. Concrètement, notre plus jeune musicienne a actuellement 12 ans et nous accueillons aussi des musiciens novices plus âgés! (Il n'y a pas d'âge limite pour apprendre la musique et un instrument).

Quels évènements à retenir dans votre histoire ?
Les évènements majeurs de notre association sont tout d'abord notre centenaire (création de l'union musicale de Replonges le 24 Octobre 1920) et ensuite la création du Bress Band Blues (section jazz) il y a 20 ans.
Nous organisons 2 concerts annuels pour l'harmonie (Janvier et Mai) et 1 concert pour le BBB (fin janvier). Nous sommes régulièrement invités par d'autres sociétés musicales pour participer à leur propre concert (Saint Nizier le Bouchoux le 15 Mai 2022). Enfin, nous participons aux commémorations de la commune ainsi qu'aux défilés du carnaval et des conscrits.

Quels sont les instruments que l'on trouve dans votre orchestre ?
Côté instruments, l'harmonie est composée de Bois (Clarinettes, flûtes, Saxophones alto, ténor et baryton), de cuivres (trompettes, euphonium, tuba, trombone) et enfin de percussions (batterie, congas, ...). La section jazz du BBB sera complétée par un clavier et une basse (électrique ou contrebasse).

Question à un adhérent

Comment avez-vous choisi de jouer de cet instrument ?

« Lors des concerts de l'école de musique, j'ai beaucoup aimé les sonorités du saxophone alto et cela m'a donné envie d'apprendre à jouer de cet instrument. » **Arthur (18 ans)**

« Ma maman m'a amené écouter les concerts de l'ALERTE et de l'Union Musicale et la flûte m'est apparue être l'instrument qui me plaisait le plus. » **Cassandre (18 ans)**

Association Bien Vivre à Replonges

100 adhérents

Quelles actions proposez-vous pour améliorer le bien vivre sur la commune de Replonges ?
Conformément à nos statuts, nos actions pour améliorer le Bien Vivre à Replonges :

- Être à l'écoute des habitants de la commune pour les projets sur Replonges ;
- Veiller au respect du code de l'environnement ;
- Protéger les zones humides et leur biodiversité ;
- Effectuer le suivi des rejets et des nuisances olfactives de la centrale d'enrobé à chaud ;
- Mesurer les pollutions sonores des réseaux routiers et autoroutiers ;
- Expliquer et mesurer les pollutions électromagnétiques des réseaux électriques, des antennes relais et des compteurs Linky.

L'alerte

A partir de quel âge peut-on jouer avec l'Alerte ?
Jouer d'un instrument peut débuter à tout âge, mais l'idéal est de se préparer au sein de la Formation Musicale de Replonges et de rejoindre les rangs après 2 ans d'apprentissage de l'instrument.

Quelle est votre plus belle prestation ?
Notre concert annuel en juin reste le spectacle le plus abouti de chaque saison avec un invité en 1ère partie, notre programme maîtrisé et notre matériel de lumière au complet !

Combien y a-t-il de sorte d'instruments dans votre orchestre ?
Les instruments naturels (clairons, trompettes, cors, clairons basses, trompettes basses), les basses (euphoniums et tubas) et les percussions constituent notre orchestre de batterie-fanfare.

Question un adhérent

Comment avez-vous choisi de jouer de cet instrument ?

“J'ai été séduite par des instruments particuliers lors d'audition au conservatoire de Mâcon comme la cornemuse... et l'euphonium ! J'ai choisi l'option plus «local» !”
Sandrine (tubiste)

Chœur de la Loëze

De nouveaux choristes seront accueillis avec joie.

70
d'adhérents avant le confinement

Quel est votre plus beau souvenir ?
Le plus beau souvenir de la chorale CHŒUR DE LA LOËZE est l'apparition d'une fleur géante multicolore derrière le chœur dans l'église de St André de Bâgé au cours de nos concerts de juin 2019, provoquant un cri d'admiration de nos 700 spectateurs.

A quel style musical appartient votre répertoire de chants ?
Notre chorale a un répertoire varié avec une dominante de chansons populaires célèbres. Le répertoire contient aussi des chants du monde et des chants religieux.

Que pourriez-vous dire à ceux qui hésitent encore à intégrer votre association ?
Notre association est ouverte à tous, débutants comme confirmés, de tous âges et de toutes conditions. La bienveillance, la bonne humeur et l'humour président à nos répétitions hebdomadaires et studieuses. Chacun progresse à son rythme et sans pression.

Question à un adhérent

Pourquoi chanter dans un groupe ?

“Chacun des choristes aime chanter individuellement chez lui. En groupe nous améliorons constamment notre technique grâce aux enseignements du chef de chœur. Nous apprenons aussi à écouter attentivement les voix des autres registres vocaux, parfois 8 voix différentes, pour qu'elles s'harmonisent et magnifient la création de l'auteur du chant. Mais chanter en groupe apporte aussi une occasion de nombreux contacts personnels chaque semaine, contacts plus intenses lors des concerts. Ils demandent plus d'efforts tant dans la mise au point des chants que pour les préparatifs logistiques ou décoratifs ainsi que pour l'animation entre les chants qui est une caractéristique très appréciée de nos concerts de juin que nous espérons reprendre le plus tôt possible.”

Badminton

65 adhérents

Organisez-vous des compétitions ou des rencontres amicales ?
Nous organisons plusieurs rencontres amicales au cours de l'année avec un système d'aller-retour contre d'autres clubs loisirs comme Mâcon, Crèches sur Saône, Hurigny, La Roche Vineuse, Manziat.

Nous participons également à quelques tournois loisirs comme ceux organisés par Hurigny ou Feillens ainsi que d'autres événements comme le tournoi loisir pour octobre rose ou le blackminton toujours organisé par Hurigny. Enfin nous organisons également notre tournoi interne en fin d'année.

A partir de quel âge peut-on faire partie de votre association ?
Les inscriptions sont ouvertes pour toutes personnes à partir de 16 ans.

Question à un adhérent

Pourquoi avoir choisi cette activité ?

“J'ai choisi cette activité car j'aime bien les sports de raquette et j'ai été attiré par le badminton car c'est un sport très impulsif qui peut rapidement faire monter le cardio et assez technique quand on souhaite persévérer. De plus, l'ambiance dans le club est très bonne et conviviale d'autant que celui-ci se situe dans mon village”

Club de l'amitié

50 adhérents

Quelles activités proposez-vous à vos adhérents ?
Dans nos réunions deux fois par mois, nous jouons à la belote, au tarot, au scrabble ou à des jeux de société. Nous terminons l'après-midi par des échanges autour d'un café accompagné d'un morceau de tarte !

Organisez-vous des rencontres avec d'autres clubs ?
Nous n'organisons pas de rencontre avec d'autres clubs sauf pour les concours de belote ou nous prenons plaisir à participer.

Que pourriez-vous dire à ceux qui hésitent encore à vous rejoindre ?
Alors surtout, Il ne faut pas hésiter ! Nous retrouver au club de l'amitié, c'est l'assurance de passer des après-midi agréables et conviviaux.

USR Foot

230 licenciés

Question à un licencié :

Qu'est-ce que tu aimes dans le foot ?

« Faire que des matchs, tirer des penaltys et des coups francs et aussi être avec des personnes que j'aime ! » **Aloïs, 8 ans**

A partir de quel âge peut-on pratiquer le foot ?
On peut pratiquer le foot dès 5 ans, en catégorie U6. A l'USR, les jeunes évoluent de la catégorie U6 à U13. Après la catégorie U13, les enfants rejoignent l'ESSOR BRESSE SAONE (entente Replonges, Manziat, Feillens, Bâgé) pour réintégrer leur club formateur après leur 18 ans.

Organisez-vous des manifestations ?
Nous organisons 4 manifestations tout au long de la saison :
- Vente de cochonnailles > fin septembre
- Loto > fin novembre
- Vente huîtres et saumon > fin décembre
- Tournoi Jeunes > 1er mai

Depuis quand existe le club ?
Le club a été créé en 1930. Nous aurions dû fêter les 90 ans du club en 2020 mais la pandémie du Covid nous a contraints à renoncer à cet anniversaire. Partie remise en 2030 pour le Centenaire.

DRIKERS

8 adhérents

Parlez- nous de votre association ? Comment est-elle née ?
Cette association est née d'une idée de 3 amis qui partagent leur passion pour les motos custom et qui voulaient joindre l'utile à l'agréable, faire des sorties moto, pouvoir découvrir notre région et les régions voisines, créer une fraternité entre bikers. Nous aimerions, dès que possible, organiser des événements pour récolter des dons pour des œuvres caritatives.

Qui peut adhérer ?
Toute personne majeure possédant une moto et qui rejoint cet état d'esprit et cette force de conviction dans le fait qu'il est possible de se faire plaisir et de faire plaisir, peut adhérer à l'association.

Que diriez-vous à ceux qui hésitent encore à faire partie de votre association ?
Pourquoi hésiter à nous rejoindre, vous avez une moto, vous aimez l'esprit de partage, de fraternité et d'entraide, alors venez rejoindre la famille des DRIKERS GROWL OF BEAST ASSO.

Partager

Comité des fêtes

10 membres

Quels sont vos activités ou vos services ?
Le comité des fêtes de Replonges organise quelques manifestations telles que la fête villageoise (avec l'aide des autres associations), le repas des anciens et la soirée pour rire. Il participe aussi au bon déroulement de la journée des conscrits en gérant la mise en place de la salle et la tenue de la buvette, là aussi en faisant appel à des bénévoles d'autres associations.
Enfin, il propose de la location de matériel : vaisselle, tables, chaises, barnums.

Comment doit-on faire pour rejoindre le comité des fêtes ?
Pour rejoindre le comité, il suffit de venir nous voir, lors de l'assemblée générale ou lors d'une des permanences des lundis et vendredis, ou de contacter l'un ou l'autre des membres du bureau.

Est-ce qu'un particulier peut emprunter du matériel ?
Le matériel peut être loué par les particuliers ou les associations. Il faut venir remplir une fiche de location, à disposition au local (377 rue Janin) et le matériel est pris le vendredi soir et rendu le lundi soir, de 18 à 19h. Le téléphone est le 03 85 31 11 58.

Que peut-on emprunter au Comité ?
De la vaisselle, des tables, des chaises ou bancs, des cafetières, planchas, crêpières, des plateaux. Mais aussi des barnums et des pagodes, des mange-debout, des friteuses ou des refroidisseurs... La liste est longue, il ne faut pas hésiter à venir voir sur place !

Question à un adhérent

Pourquoi avoir choisi d'être bénévole au comité des fêtes ?

« Etant déjà dans le milieu associatif à la cantine scolaire (le cuistot !), je connais la difficulté pour recruter de nouveaux bénévoles, et j'ai donc voulu, à mon tour, rejoindre une association pour y donner un coup de main. A la question « pourquoi le Comité des fêtes ? » il répond avec humour que c'est parce que Charles (le président) est venu le chercher ! Parce que c'est sympa d'organiser différentes manifestations, et qu'il peut être utile dans la partie restauration. »

Association bouddhique QUAN AM HANH NGUYEN

Que proposez-vous à vos adhérents ?
Le temple bouddhique de Replonges est ouvert à ceux qui cherchent le calme, la sérénité. Vous pourrez vous y ressourcer, découvrir la méditation. Le site est un lieu religieux avec des statues ainsi que quelques autres lieux destinés à la prière ou à la méditation. Un samedi sur deux, une séance de QiGong est proposée.

Pour 2022, le programme de l'année est le suivant :
- Grande fête de la 1ère lune de la nouvelle année ;
- Grande fête vesak ;
- Commémoration du bodhisattva avalotikesvara ;
- Grande fête d'ullambana ;
- Commémoration de l'éveil du bouddha sakyamouni ;
- Commémoration du bouddha médecin ;
- Commémoration a mi ta bha bouddha.

Flo'wer

15 membres

Quel est l'objectif de votre association ?
L'objectif de l'association est d'aider la recherche contre la leucémie, d'améliorer le quotidien des malades à l'hôpital et de promouvoir le don du sang et de moelle osseuse.

Quelles sont vos actions sur 2021 ?
En 2021, nous avons acheté un robot de téléprésence et financer des frais de maintenance pour chaque mise en place dans les familles qui en bénéficient. Nous avons également financé l'intervention d'une psychologue pour le service AJA (Adolescent Jeune Adulte) du pôle leucémique de Lyon.

Comment peut-on intégrer votre association ?
En contactant notre association ou en venant nous rendre visite lors de nos journées dons du sang qui ont lieu à la salle Limorin de 15H à 19H.

Question à un adhérent

Pourquoi donner son sang ?

"Donner son sang pour sauver des vies, pour soigner des millions de malades chaque année. 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour. Donner son sang permet aussi d'avoir un suivi médical personnalisé. L'association Flo'wer vous offre des crêpes après votre don alors venez nombreux !"

Cyclo Club

40 adhérents

A partir de quel âge peut-on pratiquer votre activité ?
Le club accueille tout cycliste à partir de 14 ans.

Combien de sorties organisez-vous par semaine ?
Nous proposons 2 sorties par semaine : le samedi après-midi plutôt orienté entrainement et le dimanche matin pour la sortie club.
(https://cycloclubreplonges.fr)

Participez-vous à des compétitions ?

- Le club compte une douzaine de coureurs qui participent à des compétitions de type route et/ou VTT qu'elles soient départementales régionales, (courses UFOLEP, FSGT).
- Quelques adhérents participent à des épreuves cyclosportives (l'Ardéchoise, la Bisou, la Bourguignonne, le Roc d'Azur,...).
- Le club est aussi bien représenté sur les randonnées organisées par les clubs voisins.

Partager

FMR

34 élèves inscrits

A partir de quel âge peut-on apprendre la musique ?
On peut commencer la musique grâce au cours d'éveil, et cela à partir de quatre ans; mais l'apprentissage du solfège et donc d'un instrument exige de savoir lire, et pour cela on conseille de commencer vers sept ans.

Quelle est votre plus belle manifestation ?
Nous proposons chaque année une large et vivante démonstration de ce qui se fait à l'école lors de l'audition concert en avril ; à cette occasion, l'Union Musicale et l'Alerte, les deux sociétés musicales de Replonges, participent, ainsi que les écoles primaires de la commune. En effet, la FMR, avec l'accord et le soutien des professeurs, des directeurs et des associations de parents d'élèves et de la mairie, propose une intervenante en musique qui anime des cours de percussions corporelles et batucada. Ces cours trouvent une restitution lors du concert et lors du carnaval.

Certains jeunes musiciens poursuivent-ils la musique dans les sociétés replongeardes ?
C'est bien le but ! En effet l'école est en lien étroit avec les deux sociétés, et le bureau est composé statutairement des présidents des sociétés. Le résultat n'est pas toujours à la hauteur de nos espérances mais nous travaillons tous de concert pour que les élèves rejoignent les rangs !

Quels sont les instruments proposés à la FMR ?
Il y a le piano, la guitare, la clarinette, la flûte, le saxophone, la trompette et les percussions bien sûr !

Question à un adhérent

Comment avez-vous choisi de jouer de cet instrument ?

Réponse d'une élève qui a commencé la clarinette il y a 2 ans :
« Mon papa, ma tante et mon grand-oncle jouent de la clarinette. Le son m'a tout de suite plu. D'autre part, j'ai fait de l'éveil musical et j'ai découvert le plaisir d'en jouer à l'occasion d'une démonstration de mon professeur. Maintenant je joue des morceaux qui me plaisent de plus en plus en découvrant toutes sortes de styles. J'ai aussi l'occasion de pratiquer cet instrument avec le cours collectif de la FMR... »

FNACA

46 adhérents

Comment définissez-vous votre association aux jeunes publics ? Qu'est ce la fnaca ?
C'est la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, qui a pour mission de perpétuer les souvenirs des 30000 morts pendant cette guerre et nous sommes encore 46 adhérents à Replonges pour commémorer la fin de cette guerre le 19 mars de chaque année. Pour présenter la FNACA aux plus jeunes, nous avons fait une exposition sur la guerre d'Algérie en 2008 à la maison de pays de Bagé le Chatel. Il y a eu 700 élèves et 335 adultes qui ont visité cette exposition.

Avez-vous organisez une manifestation ou une sortie cette année ?
Habituellement nous faisons des voyages d'une journée, mais malheureusement pas en 2021 compte tenu de la crise sanitaire. Pour 2022 nous pensons aller au saut du Doubs.

Foyer Musical

Quelles activités proposent le foyer musical ?
Chaque année nous essayons de proposer une ou des nouvelles activités, pour 2021, nous avons mis en place un cours de Cardio Boxing et un de HIIT. (entraînement fractionné à haute intensité) Pour 2022, nous explorons de nouvelles pistes.... à suivre.

Organisez-vous des spectacles ?
Nous organisons chaque année en mars deux représentations théâtre et chants.
Théâtre enfants ados adultes «Notre devise le RIRE et la CONVIVIALITE»
Nos pièces sont écrites par nos animateurs et la confection des décors et costumes est réalisée par les membres du Foyer. Entre chaque pièce de théâtre, notre groupe de chanteurs intervient avec des chansons de toutes générations. Notre gala de danse est présenté en 2 soirées. Nos danseuses de 4 ans à ... adultes s'animent sur scène avec des chorégraphies de Modern Jazz, du LIA (danse cardio), de la country, de la zumba. Nos costumes et décors sont réalisés, comme pour le théâtre, par les membres du Foyer. Notre spectacle de chants présenté par les "En'chantés" se produit une fois tous les 2 ans et mêle le chant avec de la mise en scène. Les chansons sont de toutes les époques - d'Edith Piaf à Louane et, de tous modèles musicaux.

Comment découvrir votre association ?
Nos adhérents viennent au Foyer surtout par le bouche à oreille et par connaissance.

Pétanque

100 licenciés

Organisez-vous des compétitions ou des rencontres amicales ?
Oui, nous organisons des compétitions officielles et des rencontres amicales comme le championnat de l'Ain triplettes vétérans qui aura lieu le 20 et 21 avril 2022 à Replonges.

Quand ont lieu vos entrainements ?
Les entrainements ont lieu le mardi et le jeudi après-midi pour les vétérans, et le mercredi soir pour les séniors. L'été, les entrainements ont lieu au boulodrome de la Madeleine à Replonges et l'hiver au boulodrome de Mâcon en intérieur.

Quelles sont les qualités nécessaires pour être un joueur complet ?
Les qualités nécessaires pour être un joueur complet sont l'adresse, le calme, et un minimum de tactique.

Question à un licencié :

Qu'est-ce qui vous plaît dans la pratique de la pétanque ?

"Ce qui me plait dans la pratique de la pétanque c'est la convivialité, les retrouvailles entre copains. Je peux jouer l'été en plein air, et l'hiver au chaud !"

Partager

EGR gym

175
adhérents (20 en éveil, 30 en gym adultes et 125 en gymnastique féminine)

Quelles activités proposez-vous à vos adhérents ?
Le club propose 3 types d'activité :

- de la gymnastique sportive féminine de 6 à 20 ans voir plus, aux agrès ;
- de l'éveil au sport pour les 4/5 ans (mixte)
- et de la gymnastique pour les adultes sous 2 formes : douce pour les séniors et un cours de cross training plus dynamique.

Quels sont les différents types de gymnastique ? Comment choisit-on sa spécialité ?
La gymnastique sportive est un ensemble d'exercices à réaliser au sol, aux barres asymétriques, sur la poutre et enfin à la table de saut Même si les gymnastes ont des préférences, tout est obligatoire, y compris la poutre que beaucoup ne choisirait pas si l'on pouvait sélectionner certains agrès (de par sa largeur de 10 cm).

Qui participe aux compétitions ?
Nous avons 2 types de compétitions en équipe ou individuelle selon le niveau de pratique et les degrés obtenus. Au niveau départemental, nous essayons d'engager un maximum de gymnastes.
Par contre pour les championnats nationaux, seules les qualifiées peuvent participer en individuel et nous essayons d'engager des équipes sur les championnats nationaux en fonction du niveau demandé et de ce que nous pouvons présenter.

Question à un adhérent

Pourquoi avoir choisi la gymnastique ?

“Voici maintenant 13 ans que je pratique ce sport. J'ai commencé par l'éveil puis la section gymnastique féminine. Ce sport est à mon avis très complet physiquement et exigeant mentalement. Les figures réalisées nous demandent, en plus des qualités physiques de souplesse et de musculation, de la concentration. La variété des exercices proposés ainsi que l'évolution possible à tout âge sont les points qui m'ont attirée dans ce sport. Pour finir, l'ambiance qui règne au club de l'EGR est familiale et chaleureuse. Chacune peut venir et s'épanouir quel que soit son niveau.”

Volley Club Replonges

10 membres

Participez-vous à des compétitions ou des rencontres amicales ?
Nos volleyeuses et volleyeurs participent à un championnat régional mixte tout au long de l'année, organisé aujourd'hui par le collectif Volley loisir en Val de Saône. Une quinzaine d'équipes s'affrontent dans cette compétition répartie en 2 poules de niveau.

Nageurs de l'entre 2 ponts

30 adhérents

Comment est née votre association ?
L'association est née grâce à des amoureux de la Saône ; nés à St Laurent ils ont appris à nager dès l'enfance avec une poignée de joncs. Ce plaisir de nager en Saône, les DESBROSSES l'ont gardé toute leur vie et ont souhaité le faire partager à d'autres.

Quelles sont les conditions requises pour nager en Saône avec l'association ?
Les conditions requises pour nager en Saône sont relativement simples : savoir nager.

S'il n'y avait qu'une seule chose à retenir ?
Beaucoup de personnes hésitent à nager en milieu naturel : peur des silures, des algues… En fait les poissons sont encore plus peureux que les nageurs ! Lors de la descente nous assurons un service de sécurité avec maître-nageur et bateaux.
Nager en milieu naturel en groupe est un vrai plaisir. Au milieu de l'eau nous avons un autre regard sur la Saône, les berges, la nature.

Question à des adhérents

Quel est votre plus beau souvenir de sortie en Saône ?

« Mon plus beau souvenir, c'est ma 1ère descente, en 2010 à 65 ans. C'est trop bien on est au milieu de la Saône, au loin le pont de St Laurent à gauche St Laurent avec sa belle église, à droite Mâcon, ses quais, St Vincent. Puis on passe sous le pont, un moment magique. Puis on arrive, les jambes qui flageolent à la sortie de l'eau. Tout jeune, nous avons appris à nager dans les creux de la Levée, au creux des Fougères, et depuis j'ai toujours aimé nager dans cette belle rivière qui est la Saône ! » **Bernard**

« Habituellement nous mettons 2h30 pour parcourir les 5 kms, cette année un fort vent du sud a demandé d'avantage d'efforts et donné l'impression de faire du « sur-place », il a fallu plus de 3h avant de passer sous le pont. » **René**

« En 2013, la descente fût accompagnée musicalement grâce à Mickaël et ses joyeux fanfarons, c'était génial ! » **Alexis**

Si les victoires sont toujours des objectifs, c'est le plaisir du jeu et la convivialité qui animent et motivent les joueuses et joueurs.

Que diriez-vous à ceux qui hésitent encore à faire partie de votre association ?
Si vous aimez le volley et maîtrisez un minimum ses rudiments, vous pouvez venir étoffer le banc de l'équipe qui a toujours besoin de sang neuf.

Partager

Replonges Tennis Loisir

62 adhérents
(48 adultes et 14 enfants)

Qu'est ce qui caractérise votre association ?
La pratique du sport-loisir pour tous, de manière ludique, conviviale, familiale, le tout agrémenté de simplicité et de liberté.

Comment est née votre association ?
L'association est née en juin 2018 suite à la réfection du court de tennis. Cet investissement engagé par la municipalité permet de bénéficier d'une installation d'excellente qualité et répond aux attentes puisque les adhérents sont au RDV.
L'association a eu envie de faire revivre un club de tennis à Replonges, pour organiser la gestion de cet équipement et pour favoriser les rencontres pour et entre les adhérents.
L'association est aussi soucieuse du maintien en excellent état du court et de le faire évoluer encore avec le soutien de l'équipe municipale. Les récents travaux en témoignent (installation de pare-vent).

Que proposez-vous à vos adhérents ?
- la possibilité de jouer quand ils le souhaitent grâce à un système de réservation simple et adapté ;
- des stages dispensés par un moniteur diplômé pendant les vacances scolaires, ouverts aux enfants mais également aux adultes ;
- une journée annuelle « court ouvert » permettant à tous de découvrir le tennis ;
- un tournoi ouvert aux adhérents ;
- un système de "coupons invité" qui permet de jouer occasionnellement avec des non adhérents (famille, amis, ...) ;
- un état d'esprit : Une simplicité d'accès aux courts, des cotisations modiques adaptées aux familles, aux individuels... des conditions auxquelles l'association est très attachée.

Question à un adhérent

Pourquoi avoir choisi cette activité ?

« J'ai choisi d'adhérer à l'association suite à la réfection du court en 2018 et je trouve ça génial de pouvoir jouer à Replonges sur un court neuf, de parfaite qualité et en parfait état aujourd'hui. J'apprécie la liberté de pouvoir jouer quand je le souhaite et j'apprécie également l'esprit de convivialité qui règne au sein de l'association. » **Marceau**

Croix rouge

20 bénévoles

Quelle est la mission de la Croix Rouge à REPLONGES ?
Venir en aide aux plus démunis et les aider à se remettre sur le bon chemin, dans la stabilité de la vie quotidienne.

Quelles sont les qualités requises pour devenir bénévole à la Croix Rouge ?
Tout le monde peut devenir bénévole à la Croix Rouge car la structure nationale organise régulièrement des formations pour nous soutenir dans notre tâche de bénévole et améliorer nos aides aux plus démunis.

Notre rôle dans la structure ?
Nous avons plusieurs rôles au sein de l'équipe, quelques bénévoles se partagent la tâche de l'action sociale, d'autres s'occupent de l'organisation, la confection de colis alimentaires et des relations avec la banque alimentaire et une dernière équipe gère les textiles.

Pourquoi avoir choisi d'être bénévole au comité à la CROIX ROUGE ?
Un bénévole s'engage à la Croix Rouge c'est pour prendre part à son action universelle et humanitaire qui a vocation à lutter contre toutes les formes de précarité et de souffrance.

Secours catholique

17 bénévoles

Quelle est la mission du Secours Catholique ?
Répondre aux besoins des personnes orientées par les assistantes sociales : de l'aide alimentaire, vestimentaire, financière sur dossier pour des situations particulières mais aussi être à l'écoute des personnes démunies.

Quelles sont les actions du Secours Catholique de Replonges ?
Nous réceptionnons les marchandises : vêtements, chaussures, jouets, vaisselle, livres. Nous les trions et procédons à la mise en rayon. Nous ouvrons le secours catholique pour la vente à des sommes très modiques aux heures suivantes : tous les lundis de 14H à 17H, et le 2ème jeudi du mois aux mêmes heures.

Qui peut faire appel au Secours Catholique ?
Toute personne peut s'adresser à notre association.

Question à un bénévole :

Pourquoi avoir choisi le Secours Catholique ?

"Donner de son temps pour les personnes les plus démunies."

Thatha Yoga

26 adhérents

Qu'est-ce que le yoga ? Quels en sont les bienfaits ?
Le YOGA est un art de vivre, un état d'unité entre le corps, le souffle et le mental. C'est une rencontre et une compréhension de soi.
Il s'agit d'enchaîner différentes postures (asanas) auxquelles s'ajoutent le contrôle de la respiration (pranayama) et la pratique de la méditation.
A court et long terme, on peut constater un regain d'énergie et une diminution du stress, avec une amélioration de la concentration, du sommeil...

Faut-il nécessairement être souple pour pratiquer le yoga ?
Le HATHA YOGA est une pratique douce et non compétitive ne nécessitant pas de souplesse particulière. Il est dispensé par un professeur diplômé qui est à l'écoute de ses élèves et se met à la portée de chacun pour adapter son enseignement. Les postures sont toujours pratiquées sans violence et en douceur. Il ne présente pas de contre-indication mais parfois des précautions personnelles.

A quel type de public s'adressent vos cours ?
Le HATHA YOGA dispensé à Replonges s'adresse à tous. La nature douce du HATHA YOGA en fait une option appropriée pour la plupart des gens de tous les âges et de tous niveaux de forme physique.

Partager

Club du Vieux Guidon

3000 d'adhérents

Que trouve-t-on sur notre marché ?
Motos, cyclomoteurs, pièces détachées et accessoires, le tout de plus de 30 ans d'âge.

Qui peut exposer ?
Toutes personnes adhérentes au club.

Qui fréquente votre marché et d'où viennent-ils ?
Les personnes de tous âges passionnées de motos anciennes, cyclos, Solex etc... et de nombreux curieux. Ces personnes viennent d'un peu tous les départements et aussi régulièrement de l'étranger. (Suisse, Italie, Pays-Bas, Luxembourg)

L'adhésion au club de 5€ pour l'année est gratuite pour les Replongeards, les femmes et les enfants de moins de 16 ans.

Question à un membre :

Quel est votre plus beau souvenir ou votre plus belle sortie ?

“Le plus beau souvenir : les 30 ans du club en octobre 2017 avec une exposition magnifique de motos de toutes marques, plus de 140 exposants et énormément de visiteurs. Journée mémorable pour tout le monde.”

EGR Section Tir à L'Arc

Quelles sont les qualités nécessaires à la pratique du tir à l'arc ?
La pratique du Tir à l'Arc, en plus de la précision, demande de la concentration, et de la régularité. C'est à force de répéter les mêmes mouvements, dans la même position, que l'on obtient les meilleurs résultats. Avant, tout, il faut se centrer sur soi-même et sur les gestes à exécuter ; trouver sa bonne position et ensuite prendre le temps de viser en pensant à son mouvement. C'est un excellent sport pour laisser le stress quotidien au vestiaire !!!

A partir de quel âge peut- on pratiquer votre activité ?
A l'EGR, nous accueillons des archers à partir de 12 ans, à qui nous pouvons fournir le matériel pour pouvoir s'entraîner et participer aux compétitions.

Organisez-vous des compétitions ?
Nous organisons des compétitions sur Replonges. Le 16 janvier et le 03 avril 2022 auront lieu à l'Espace Limorin des manches du Challenge Départemental.
Le 4 juin 2022 seront organisés les 8h de Replonges, compétition d'endurance ouverte aux Archers de la France entière.
Cette année, notre section compte 23 archers et lorsque nous leur demandons comment ils sont arrivés au Tir à l'Arc, une grande majorité répond « par le bouche à oreille ! J'ai essayé, j'ai accroché et je suis resté par plaisir et convivialité. »

L'AMVS

Club d'aéromodélisme né en 2018, affilié à la Fédération Française d'Aéro-Modélisme.

Quelle est la réalisation dont vous êtes le plus fier ?
La transmission de notre passion sous ses différentes formes. En effet, depuis sa naissance, notre club s'est engagé auprès des jeunes, que ce soit avec les centres de loisirs ou les centres sociaux, les écoles et collèges, pour faire découvrir notre activité. Enfin, l'organisation du Championnat de France de vol libre d'intérieur en novembre 2021 dans la salle polyvalente de Replonges fut un grand moment pour notre association.

A partir de quel âge peut-on pratiquer votre activité ?
Nous accueillons les jeunes élèves pilotes à partir de 10 ans. Le club dispose « d'avions-écoles » équipés en double-commande. L'apprentissage se fait sous la houlette de moniteurs fédéraux diplômés, que ce soit en salle ou en extérieur. Il n'y a pas d'âge « limite » pour pratiquer l'aéromodélisme, toutes les générations se côtoient avec bonheur.

Que pourriez-vous dire à ceux qui hésitent encore à essayer l'aéromodélisme ?
L'aéromodélisme est un loisir très vaste qui permet d'aborder énormément de techniques et de technologies : dessin, création, menuiserie, matériaux composites, finition, décor, électronique, mécanique, etc... pour avoir la satisfaction de piloter ou de voir évoluer son modèle. Le plaisir du pilotage est renouvelé à chaque séance de vol. Le club AMVS pratique en toute convivialité le vol libre, le vol circulaire, le vol indoor, le vol avion en extérieur, le planeur en vol de pente, l'hydravion... largement de quoi satisfaire toutes les envies !

Question à un adhérent

Comment avez-vous découvert l'aéromodélisme ?

« Passionné depuis tout petit par les avions, j'ai franchi le pas en découvrant l'activité lors d'une rencontre de planeurs. Je me suis inscrit à l'AMVS dans la foulée, et j'ai pu profiter de la très grande expérience des modélistes chevronnés. Aujourd'hui, je pilote seul et j'apprécie la très bonne ambiance qui règne au sein du club. » **Adrien**

VSI Val de Saône Intermédiaire

Notre équipe s'étoffe et se renouvelle afin de satisfaire votre demande et d'accompagner les salariés au mieux sur le champ socio-professionnel. Nos services et nos locaux restent les mêmes, au plaisir de vous accueillir.
N'hésitez pas à nous contacter ou à venir rencontrer notre équipe, pour toutes demandes de renseignements

De gauche à droite : Charline Letourneau (Directrice), Déborah Christophe-Colin (Chargée d'insertion socio-professionnel), Chrystel Desroches (Coordinatrice administration et insertion) et Alix Boisseau (Comptable).

Vous êtes un particulier et vous avez des besoins :

Pour entretenir votre intérieur
Ménage, repassage, nettoyage de vitres....

Pour entretenir vos espaces verts
Taille de haies, tonte, désherbage, bêchage, débroussaillage....

Pour des travaux de bricolage
Peintures, petite maçonnerie, pose de parquets flottants...

204 Route de Pont-de-Veyle 01750 Replonges
03.85.31.08.12 ou contact@vsi01.fr
https://www.val-de-saone-intermediaire.fr https://www.facebook.com/val.saone.intermediaire

50% crédit impôt

Réunir

FRBB basket

207 licenciés

A partir de quel âge peut-on pratiquer le basket ?
Les enfants peuvent commencer le basket à l'âge de 5 ans. Cette année, nous n'avons pas eu assez d'inscriptions en U7 (5/6 ans) pour pouvoir ouvrir cette catégorie. Nous espérons pouvoir l'ouvrir la saison prochaine.

Quelles équipes de basket utilisent les équipements de Replonges ?
Presque toutes nos équipes s'entraînent au gymnase de Replonges : U9 filles, U9 garçons, U11 filles, U13 filles, U13 garçons, U15 filles, U15 garçons, U17 garçons, seniors filles et seniors garçons. Nous avons réparti les matchs du week-end sur les 2 gymnases : septembre, octobre, mars, avril, mai et juin sur Replonges. Novembre, décembre, janvier, février à Feillens.

Que pourriez-vous dire à ceux qui hésitent encore à essayer le basket ?
S'inscrire au basket :
- c'est faire partie d'une équipe et se faire de nouveaux amis,
- c'est faire de l'exercice en s'amusant,
- c'est être encadré par des entraîneurs diplômés et qualifiés,
- c'est aussi apprendre les règles et valeurs de ce sport.

Question à un adhérent :

Pourquoi avoir choisi le basket ?

« J'aime ce sport car c'est un sport qui véhicule les valeurs de respect, de sociabilité et d'esprit d'équipe. Il pousse mes enfants à la performance collective et non individuelle. Les encadrants du club sont bienveillants, les enfants sont heureux et motivés de faire le même sport que leur papa. Et pour une maman supportrice, je suis contente que mes enfants aient choisis un sport en salle, surtout en plein hiver ! »

Réponse d'une maman qui a ses 2 enfants au basket en U9

Des nouveautés à Pont-de-Vaux à la Maison de l'Eau et de la Nature

Essor Bresse Saône

325 licenciés

Quelles sont vos activités ?
L'EBS est un Club Inter-communal de Football regroupant les jeunes des clubs du FC MANZIAT, de l'AS BAGE, de l'US FEILLENS et de l'US REPLONGES.
C'est également une structure d'accueil pour les jeunes (garçons et filles) souhaitant réaliser un service civique, une formation en lien avec les métiers du sport et de l'animation type : BPJEPS - BMF – BEF – STAPS – BAFA – Ecoles liées au sport, à la communication, etc...

Quelles catégories d'âge regroupent l'EBS ?
Qui peut être licencié à l'EBS ?
Nous accueillons :
- Les petits de 3 à 6 ans avec le baby ballon
- Les garçons de 12 à 18 ans (U13 à U18)
- Les filles de 7 ans à sénior (U7F à Sénior F)
- Les séniors hommes avec le futsal loisir séniors

Quelles sont vos manifestations ?
- 4 décembre 2021 : Vente de Lasagnes sur Manziat, Bâgé, Feillens, Replonges
- Décembre - Janvier : Vente de calendriers EBS
- 22 janvier 2022 : Forum éducatif à Replonges
- 29 janvier 2022 : Tour qualificatif de la Coupe de l'Ain de futsal garçons U13-U15-U18 dans le nouveau gymnase du collège de Bâgé
- 19 mars 2022 : Loto à Replonges
- 11 juin 2022 : Concours de pétanque à Manziat
- 17-18 juin 2022 : Tournoi Féminin à Feillens

Question à une licenciée :

En quoi aimes-tu le football ?

« J'adore jouer au foot, et surtout avec mon équipe où il y une bonne cohésion. Et si en plus on peut gagner, c'est encore mieux ! »
Anna, U15F

Communauté de Communes Bresse & Saône

Maison de l'Eau et de la Nature
✆ 03 85 33 03 34
Route de Fleurville • Pont-de-Vaux
www.maison-eau-nature.com
maisoneauetnature01

Communauté de Communes BRESSE & SAÔNE

PORTAGE DE REPAS
À VOTRE DOMICILE

« La Communauté de communes au service des usagers de 60 ans et plus »

- Livraison au domicile du bénéficiaire
- Un repas équilibré
- Sans condition de ressources
- Un repas assuré 7j/7

1 repas complet — **7,90€**

1 soupe — **1,00€**

Communauté de Communes BRESSE & SAÔNE

AIDE AU TRANSPORT
des personnes âgées de 70 ans et plus

Dans le cadre de sa politique en faveur **des personnes âgées**, la **Communauté de communes Bresse et Saône** met en place une action pour **faciliter** leurs déplacements au quotidien en apportant une **aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus**, non imposables sur le revenu.

Comment en bénéficier ?

Le bénéficiaire doit se rendre dans la **Mairie de sa commune de résidence**.
Muni de sa **carte d'identité** et de son **avis d'imposition**, le bénéficiaire se voit remettre :

Une carte de transport nominative

Un carnet de 15 tickets de transport

5€ l'unité — Valable jusqu'au 31/12 de l'année en cours

Le bénéficiaire choisit de **régler une partie** ou **la totalité** de la course avec ses **tickets de transport**.

TRANSPORTEURS AYANT PASSÉ UNE CONVENTION AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

- DOMMART'AIN TAXI | Bâgé-Dommartin
- BR TAXI | Bâgé-le-Châtel
- ALLO THOMAS TAXI | Feillens
- TAXI SERVICE | Feillens
- TAXI PRO | Manziat
- MICKAËL TAXI | Ozan
- AMBULANCE TAXI PONT-DE-VAUX | Pont-de-Vaux
- TAXI REPLONGES | Replonges

DÉPLACEZ-VOUS SELON VOS ENVIES

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Sophie BERRY
Communauté de communes Bresse et Saône
03 85 36 37 18 - sberry@ccbresseetsaone.fr

www.ccbresseetsaone.fr
@ccbresseetsaone

Communauté de Communes BRESSE & SAÔNE

Mémo Tri

ARBIGNY • ASNIÈRES-SUR-SAÔNE
BÂGÉ-DOMMARTIN • BÂGÉ-LE-CHÂTEL
BOISSEY • BOZ • CHAVANNES-SUR-REYSSOUZE
CHEVROUX • FEILLENS • GORREVOD
MANZIAT • OZAN • PONT-DE-VAUX
REPLONGES • REYSSOUZE
SAINT-ANDRÉ-DE-BÂGÉ • SAINT-BÉNIGNE
SAINT-ÉTIENNE-SUR-REYSSOUZE
SERMOYER • VÉSINES

CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

EMBALLAGES

Plastique, carton, boîtes métalliques, emballages...

+ NOUVEAU !
Désormais, les pots de yaourt, barquettes, films en plastique/blisters et les petits emballages en métal se trient aussi.

PAPIERS

Papiers, journaux, prospectus...

VERRE

Bouteilles, bocaux, pots...

Les couvercles métalliques et plastiques des pots et bocaux se recyclent : jetez-les dans le conteneur jaune.

COMPOSTAGE

Déchets verts, végétaux

Station de compostage secteur Sud à Feillens (site Racine) et benne de compostage secteur Nord à Pont-de-Vaux (déchèterie)

TEXTILES

Vêtements, chaussures par paire et lacets liés, linge, maroquinerie...

Offrez une deuxième vie à vos textiles, même usés ou déchirés !

À jeter ? À trier ?
POUR TOUT SAVOIR, TÉLÉCHARGEZ
L'APPLI GUIDE DU TRI

DÉCHÈTERIES INTERCOMMUNALES

NON RECYCLABLES

Ensemble des autres déchets (couches, objets divers...) mis dans un sac scellé déposé dans votre poubelle couvercle fermé

Jetons moins Trions +

CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

Bresse et Saône : la dernière ligne droite

Elaborer un PLUi, c'est s'interroger sur le territoire et son développement souhaité pour les 10 ou 15 prochaines années afin de bâtir un projet cohérent au sein duquel chaque commune conserve ses spécificités. Depuis avril 2017, la Communauté de Communes Bresse et Saône s'est engagée dans cet exercice qui prendra fin au printemps 2022 avec l'arrêt projet du PLUi Bresse et Saône. Pour en savoir plus, retrouvez les actualités du PLUi Bresse et Saône sur :
www.ccbresseetsaone.fr / rubrique « urbanisme»

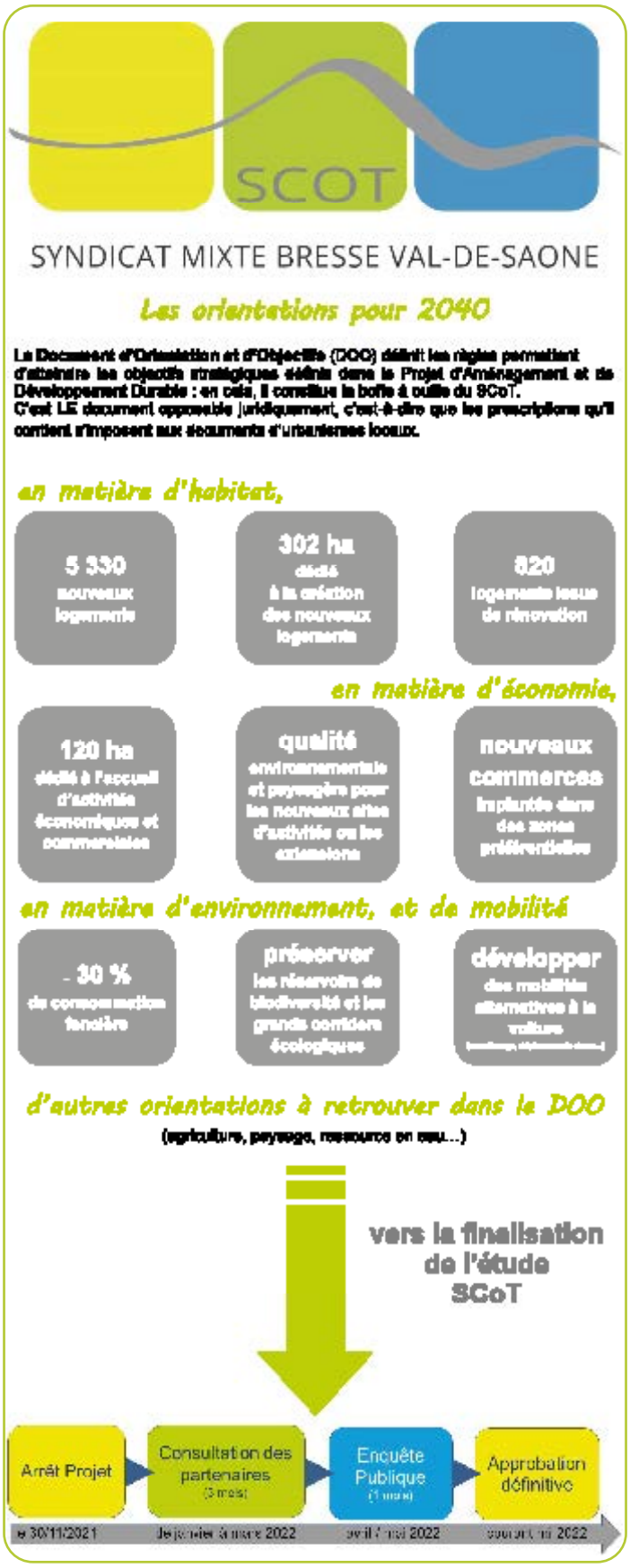

Le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Bresse et Saône arrêté le 13 décembre 2021

Engagée dans une volonté de planification d'opérations à des fins d'atténuation du changement climatique, d'amélioration de la performance énergétique, de la réduction du poids des déplacements dans la facture énergétique et du développement de la production et de l'utilisation des énergies renouvelables, le Conseil Communautaire Bresse et Saône a arrêté son PCAET le 13 décembre 2021. Il sera mis en œuvre sur les 5 prochaines années.
Pour en savoir plus, retrouvez les actualités du PCAET Bresse et Saône sur : **www.ccbresseetsaone.fr / rubrique « Environnement »**

Le comité de jumelage du canton de Bâgé

Le serment de jumelage a été signé en 1991, il y a 30 ans, entre les communes de l'ex-canton de Bâgé et la commune de Bad Waldsee, située dans la région du Bade-Wurtemberg en Allemagne.
Les missions de notre association consistent à :

- faire du lien entre les deux territoires (contacts, linguistique, logistique, hébergement)
- mettre sur pied des rencontres entre habitants,
- faciliter les échanges entre associations. Ainsi sur les 4 dernières années, nous avons soutenu quatre échanges, concernant 160 personnes :
- entre le Tennis Club de Feillens et TC Bad Waldsee,
- 100e anniversaire du club de football de Bad Waldsee avec le déplacement d'Essor Bresse Saône et du FC Manziat,
- 120e anniversaire de l'Union Musicale de Manziat, accueil de la Stadtkapelle de Bad Waldsee.

Nous espérons reprendre ces échanges au plus tôt, dans les meilleures conditions sanitaires.

Meilleurs vœux, et au plaisir de vous faire partager les joies de nos échanges interculturels.

Contact-nous

jumelagebage@gmail.com / **06 50 23 31 31**
jumelage-bage-badwaldsee.mozello.fr
facebook.com/jumelagebagebadwaldsee

Réunir

L'Entre-Temps

L'accueil de Jour l'Entre-Temps appartenant à l'association AMCAVIPA, reçoit 4 jours par semaine, des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou apparentée). Pour les personnes accueillies, ces journées permettent de participer à des activités visant à préserver leur autonomie et de les socialiser. Pour les familles, elles offrent la possibilité de bénéficier d'un peu de répit et de les soulager. Le prix de la journée s'élève à 32€, sachant que des aides financières sont possibles auprès du Conseil Départemental dans le cadre du plan d'aide APA et des caisses de Retraite. Un service de transport local, gratuit pour les habitants de la communauté de Communes Bresse et Saône est proposé à la demande.

Renseignements et inscriptions auprès de l'infirmière responsable, Mme Sophie VILLIBORD
03 85 33 53 17
lentretemps@ajmarpa.fr

Marpa Pays de Bagé

Replonges - Manziat - Bagé la ville - Dommartin
La résidence de nos aînés

La MARPA du Pays de Bâgé, appartenant à l'association AMCAVIPA, englobe 4 sites dans les communes de Manziat, Replonges et Bâgé-Dommartin, soit 41 appartements au total. Les résidents autonomes ou en légère perte d'autonomie intègrent la Marpa dans un but de lutter contre l'isolement social, ou lorsque le maintien à domicile n'est malheureusement plus possible. La MARPA offre un cadre sécuritaire avec une surveillance 24H/24.
En termes de services, les résidents prennent au minimum le repas du midi dans un cadre chaleureux. Les repas sont confectionnés sur place comme à la maison. Divers services optionnels sont proposés (aide au ménage, lingerie, repas du soir, petits déjeuners, etc.). La Marpa du Pays de Bâgé appartient au réseau national qui regroupe 200 établissements. Les Marpa obéissent à des règles très strictes pour toutes les questions d'hygiène, d'alimentation et de services. Des animations sont proposées tout au long de l'année sur la base du volontariat. Nos tarifs sont parmi les moins chers de France.

Renseignements et inscriptions auprès de la Directrice de l'association AMCAVIPA :
Mme Manel HOURRIG
03 71 49 06 65
direction@ajmarpa.fr

Retrouvez votre antenne de proximité ADAPA au :
Maison de santé
320 rue François d'Urfé
01380 Bâgé-le-Chatel

ACTUALITES DE L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE BAGE ET DE PONT DE VAUX

Malgré les restrictions sanitaires et la crue d'été, l'Office de Tourisme a pu offrir du 4 juin au 9 octobre 2021 de belles croisières sur le Pont de Vaux 2, simples croisières balades jusqu'à Jean de Saône avec passage de l'écluse, ou croisières déjeuners à destination, au choix, de l'Île de la Motte, de la Truchère, de la confluence Saône-Seille, de Tournus, Mâcon, de l'Abbaye de Tournus, ou encore des dunes de Charmes, et visites guidées pour les deux derniers sites proposés. 2791 passagers ont été accueillis en 76 sorties.

Divers sites ont été proposés à la visite pour les journées du patrimoine par l'Office de Tourisme et les nombreuses associations culturelles et patrimoniales, notamment l'église romane de Saint-André-de-Bâgé, le site de Bâgé le Châtel, la chapelle d'Aigrefeuille, le lavoir de Montépin, la gare du tram à Bâgé-la-Ville , l'exposition à la chapelle de la Madeleine à Replonges, le château de Feillens, les églises de Chevroux, de Saint-Bénigne et Sermoyer, le domaine de Mareste, la maison de l'eau et la nature ou le musée Antoine Chintreuil à Pont-de-Vaux avec une fréquentation en hausse par rapport à 2020.

Diverses expositions temporaires ont été mises en place au bureau d'information touristique de Bâgé le Châtel :

- Fin septembre présentation des œuvres des bénévoles de l'Office,
- du 5 au 31 octobre : pastels de Ginette Raynaud, originaire de Bâgé, huiles et techniques diverses de Chris Alys, artiste stéphanoise qui a exposé cet été à Monaco et Saint-Tropez.
- Du 2 au 20 novembre, nouvelle exposition de peinture avec Rémy Santailler de Saint-Bénigne et Sylvie Lekerneau de Pont-de-Veyle.
- Et pour terminer l'année en beauté, exposition cadeaux de Noël du 23 novembre au 23 décembre.

La randonnée annuelle de l'Office du Tourisme a eu lieu le 10 octobre. 287 randonneurs ont pu découvrir Replonges au travers de circuits balisés et sécurisés.

L'office de tourisme continue à mettre en œuvre les actions du schéma de développement touristique grâce à l'accompagnement d'Ain Tourisme, de la Communauté de Communes et de certains prestataires.
C'est ainsi que sont confortés les liens et échanges avec les acteurs du tourisme en leur offrant un accompagnement numérique, la remontée de leurs données sur l'application de la région « Partir ici », le classement des chambres d'hôtes selon la certification « chambres d'hôtes référence ».
L'office travaille à développer, sur le territoire, en concertation avec la communauté de communes :

- le déploiement de la marque « accueil vélo », et le développement d'une offre « nature » autour d'itinéraires vélo (en lien avec le plan vélo 01)
- l'amélioration de l'offre « randonnée pédestre »,
- l'amélioration de la fréquentation touristique avec la création de jeux de piste autour du patrimoine.
- la mise à jour et la réédition des brochures touristiques.

Frédérique Couturier, Directrice, et Noëline Legrand, Animatrice, seront heureuses de vous recevoir dans les locaux de l'Office à Pont-de-Vaux ou au bureau d'information touristique de Bâgé-le-Châtel

La présidente de l'office de tourisme
Françoise Bossan

POUR NOUS CONTACTER
03 85 30 56 66 - 03 85 30 30 02
www.bage-pontdevaux-tourisme.com

S'informer

ÉTAT CIVIL 2021

Naissances

- PLASSARD Célia 03/01
- SOUSSI Inès 16/01
- TONG Ziyan 19/01
- OZBEK Hatice 11/02
- DURAND Flora 16/03
- EL MAHI Dayna 24/03
- GUMPEL Naelya 10/04
- LEMONON Léandre 14/04
- CHASSAGNE James 22/04
- POUCHOULIN Elie 26/04
- BOST Eliott 27/04
- DE CONTI Léa 27/04
- BADINA Solyne 03/05
- MAINFROI Maë 04/05
- POMMEREL Marius 14/05
- ESSABBAR Alia 01/06
- GOMARD Ethan 13/06
- CHAUDIER Thomas 26/06
- BELAID Assya 02/07
- ALLOUACHE Mellina 05/07
- COULIBALY Aliou 30/07
- DA SILVA Mickaël 06/08
- LACROIX ROMBERG Elena 28/08
- ROCHER LIMOGE Gabin 04/09
- ALTAN Elif 16/09
- DRIOL Lyvia 25/09
- RIVERA Emilia 04/11
- BESSARD Chloé 25/11
- TESTARD Isaiah 21/12
- PAGET Lily 29/12

Mariages

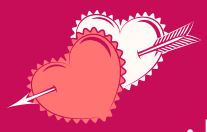

- JACQUIER Philippe & GUIGNON Alexandra 30/01
- CRIBEL Paul & STERLE Létitia 06/03
- CRIBEL John & STERLE Cathy 06/03
- MOLLIN Richard & MARTINON Françoise 03/04
- BERNARD Adrien & TILLIETTE Bérénice 29/05
- BERNARD Anthony & BROYER Emilie 05/06
- DEMARD Rémi & ZERAMDINI Mathilda 19/06
- GAUDRY David & SOMMER Delphine 26/06
- BRAILLON Yoann & LASKA Kostandinos 03/07
- GUYON Sébastien & PAQUELIER Marion 03/07
- OLCAY Baki & EKSI Gulcan 11/09
- DAYET Christian & RAPY Anne-Laure 18/09
- GOURDEAU Frédérick & LEFEBVRE Odile 18/09
- GEAI Thomas & GUILLERMIN Cyril 18/09
- CRIBEL Manzon & LEMENY Cameron 23/10

Décès

- ROMAND née VICHOT Denise 12/01
- DUMAZOT Regis 15/01
- MATRAS Gérard 24/01
- PAQUET Daniel 25/01
- HUMBERT née HULLARD Marinette 25/01
- DESBROSSES Maurice 26/01
- RÉVIGLIO Gabriel 28/01
- TRIPIER Charles 06/02
- GUILLON Henri 04/02
- PRUDHON née BON Madeleine 14/02
- MAGNON Claude 28/02
- GROS Louis 02/03
- BLATRIX Brigitte 05/03
- CHODZIESNER-BONNE Jean-Gilbert 23/03
- SERRAND Anicet 24/04
- MONTERRAT née CORDENOD Andrée 05/05
- L'ORPHELIN Georges 06/05
- HUBER née ROLLAND Marie-Louise 07/06
- VERDELET née CHANLON Nicole 04/06
- BORRET née PIN Solange 14/06
- COUTURIER née GALLION Lucienne 10/07
- BROYER Jean 11/07
- VACLE née FAVRE Renée 11/07
- FOUILLOUX née VILQUIN Céline 24/07
- DERRMANN Janis 30/07
- BOURRET née FLAMAND Lucienne 22/08
- MAIBACH Pascal 24/09
- CORSIN Marc 08/10
- TATON née PERRET Georgette 28/10
- FRANÇAIS Marie 18/11
- DUVERNAY René 12/11
- FERRAND née CORDENOZ Danielle 23/11
- JANNET Lucien 16/12

LISTE DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS	PRESIDENT	ADRESSE	TELEPHONE
AEROMODELISME	M. CERVERA Didier	12 Impasse des Aubépines	06 14 47 45 94
A.P.E.L.	Mme PROST Tiphaine	149 rue du Bourg	06 22 92 16 78
A.R.E.P.P.	BONNETAIN Agnès	277 chemin de la Promenade	06 77 33 34 02
ASS. BOUDDHIQUE	Su Co Chan Khong	766, rue du chemin vieux	06 73 76 09 02
ALERTE	FLAMAND Thomas	192, Rue du Clos	09.51.33.06.30 06.22.75.62.61
AMICALE SAPEURS POMPIERS	GAILLARD Didier	1 Lot Janin	06 86 55 39 39
BADMINTON CLUB	DAYET Christian	332 Rue Mogen	06 45 98 12 65
BIEN VIVRE A REPLONGES	SAURA-LACOUR Régine DESBROSSES Alain	4, Lotissement Grand Champ 423, Rue des Godonnières	03.85.31.11.33 09.66.83.62.10
BIODANZA	TARLET Pascale	477 route de Pont de Veyle	06.75.02.98.71
CAReL (Centre Loisirs)	CHEVALLIER Sabine	83 Rue du Paget 01750 REPLONGES	06 18 67 44 00
CHASSE	MONTERRAT Bernard	220 Route du Creux	03.85.31.14.87
CHŒUR DE LA LOEZE	LEONI Philippe	419 rue du Villard, 01380 ST ANDRE DE BAGE	06 32 80 35 67
CLASSE EN 2	CAILLE Elise	265 ch Bon arrivoir	07 83 85 42 73
CLUB DE L'AMITIE	CARRY Charlotte	4, Cours Moreau, 71000 MACON	03 85 31 04 55
CLUB DU VIEUX GUIDON (moto) Le 3e Dim. du mois	VOISIN Pierre-Marie	33, Imp. du Champ Burtin	06.75.86.83.17
COMITE DES FETES Lun. et ven. à 18h30	RETY Charles	Local Comité, 277 Rue Janin	03.85.31.11.58
COMITE DU PERSONNEL MUNICIPAL	AULEN David	Mairie de REPLONGES	03.85.31.18.18
ASSOCIATION PAROISSIALE	GAULIN Christian	111, Rue de la Tour	03.85.31.17.71
CROIX ROUGE UNITE LOCALE VAL DE SAONE 1er et 3e Samedi du mois 10h - 12h	CHAMEROY Jocelyne	Local Croix Rouge, 363 rue Janin	03.85.31.12.65
CYCLO CLUB	BERRY François	berry-françois@orange.fr	06.80.20.53.55
DRIKERS ASSOCIATION (moto)	FERRIERE Lucas RAMOS Jonathan	132 Rue de l'Echaillon	06.24.57.68.32 06.12.40.50.00
E.G.R. GYM	REVOL Coralie	1bis rue des Roselets, 01190 PONT DE VEYLE	06.76.61.69.99
E.G.R. TIR A L'ARC	VIGNANDO Christophe	egr-taa@laposte.net	06.63.09.40.61
ESSOR BRESSE SAONE	BOZONNET Thierry	Mairie de Feillens	07.89.62.92.35
FLO'WER	GOLLIN Stéphanie	115 Rue des Vignes, 01570 MANZIAT	06 75 51 26 91
F.N.A.C.A.	BROYER Henri	37, Impasse Marchands	03.85.31.06.67
FORMATION MUSICALE	DORSIVAL Agnès	411 Rue du Paget	03.85.31.03.00
FOYER MUSICAL - 156 Rte Madeleine	BERNIGAUD Ghislaine	480, Rte de Savy, 01290 ST JEAN SUR VEYLE	06.87.74.53.77
FRBB Basket	DUMONTET Lucie	frbb.club@gmail.com	
L'ENTRE TEMPS	VILLIBORD Sophie	30 Impasse Croix du Creux	03 85 33 53 17
MARPA	HOURIG Manel	30 Impasse Croix du Creux	03 71 49 06 65
NAGEURS ENTRE DEUX PONTS	DESBROSSES J.Paul	1180 Rte du creux	03 85 31 09 45
O.G.E.C.	LAY Stéphane	63 Rue du Mottier	03.85.31.01.80 03.85.31.06.62
PETANQUE CLUB	MOTTET Jean-Marie	52 Rue Miral	06.52.20.50.78
SECOURS CATHOLIQUE - Le lundi et le 1er jeudi du mois : 14h - 17h		363, Rue Janin	03.85.31.10.79
RESPONSABLE SECOURS CATHOLIQUE	BORNE Claude	145, Impasse de Nancin - 01570 FEILLENS	
SOU DES ECOLES	PRIGENT Hervé	452 Rue du Palachin	06.11.20.03.22
REPLONGES TENNIS LOISIRS	M. MAZILLE Ludovic	tennisreplonges@gmail.com	06 63 39 00 20
U.S.R. FOOT	DEVEYLE Alain	199 Rue de la Gabrielle	03.85.30.54.80
UNION MUSICALE	ALBENQUE Christophe	10 imp des Aubépines	06 47 30 71 22
VAL DE SAONE INTERMEDIAIRE	GROSCLAUDE Robert	204, route Pont de Veyle	03.85.31.08.12
VOLLEY CLUB	CHATELET Bertrand	6 rue des Margots, 71960 PIERRECLOS	03.85.35.79.13
THA THA YOGA	DALIN Guy	175 Chemin du Carrage, 01570 FEILLENS	06.81.61.65.45 03.85.30.03.89

Calendrier des Manifestations 2022

JANVIER

Sam 8 Vœux du Maire *annulés*
Mer 12 Don du sang - FLOWER
Sam 15 & Dim 16 TIR A L'ARC *annulé*
Dim 16 Galette des rois - ASSOCIATION PAROISSIALE
Sam 22 Forum éducatif - EBS *annulé*
Dim 23 Concert des rois - UNION MUSICALE *annulé*
Sam 29 Concert - BRESS BAND BLUES à Crottet

Le 3e DIMANCHE de chaque mois :
Marché de la moto - CLUB VIEUX GUIDON

FÉVRIER

Sam 5 Vente à emporter Tartiflette FEILLENS REPLONGES BASKET à Feillens
Sam 12 & Dim 13 Repas - ASSOCIATION PAROISSIALE

MARS

Sam 5 & Dim 6 Vente de fleurs - ECOLE PRIVEE
Sam 5 & Dim 6 Concert - UNION MUSICALE
Ven 11 Concours de belote à la vache - CLUB AMITIE
Sam 12 Cross départemental - SAPEURS POMPIERS
Ven 11 & Sam 12 Braderie - CROIX ROUGE
Dim 13 Banquet des conscrits - CLASSE EN 2
Ven 18 Course pédestre nocturne «BASKET Night» FEILLENS REPLONGES BASKET
Sam 19 Commémoration fin guerre d'Algérie
Sam 19 Représentation théâtrale - FOYER MUSICAL
Sam 19 Carnaval des DEUX ECOLES
Sam 19 Loto - EBS
Dim 20 Matefaims des conscrits - CLASSE EN 2
Sam 26 Représentation théâtrale - FOYER MUSICAL

AVRIL

Ven 1er Audition concert ECOLE DE MUSIQUE FMR
Sam 2 Couscous à emporter EGR
Dim 10 Élections Présidentielles
Sam 16 Course cycliste CYCLO CLUB à Dommartin Loto - SOU DES ECOLES
Dim 17 Vente de gaufres bressanes ECOLE PRIVEE
Mer 20 & jeu 21 Championnat départemental vétéran PETANQUE CLUB
Dim 24 Élections Présidentielles
Sam 30 Soirée pour rire COMITE DES FETES
Sam 30 Tournoi du jeune footballeur USR FOOT

MAI

Dim 1er Tournoi du jeune footballeur - USR FOOT
Dim 1er Vide dressing FEILLENS REPLONGES BASKET à Feillens
Sam 7 Concert de printemps - UNION MUSICALE
Dim 8 Cérémonie du souvenir
Dim 22 Brocante - ECOLE PRIVEE
Mer 25 Don du sang - FLOWER

JUIN

Ven 3 Concours de pétanque - PETANQUE CLUB
Sam 4 8h TIR à L'ARC
Dim 5 Journée Court ouvert - CLUB DE TENNIS
Dim 5 Randonnée cyclo et VTT CYCLO-CLUB RIPALONGA
Ven 10 Concours de pétanque nocturne FEILLENS REPLONGES BASKET
Sam 11 Concours de pétanque - EBS à Manziat
Dim 12 Élections législatives
Mer 15 Journée plein air - FNACA
Ven 17 & Sam 18 Gala de danse - FOYER MUSICAL
Ven 17 & Sam 18 Tournoi féminin EBS à Feillens
Dim 19 Élections législatives
Ven 24 Concours de pétanque nocturne - SOU DES ECOLES
Sam 25 Concert annuel gratuit ALERTE
Dim 26 Fête ECOLE PRIVEE
Mar 28 Cérémonie du souvenir

JUILLET

Sam 2 & Dim 3 Bal des vacances - DJ GUY
Dim 31 Descente de la Saône - NAGEURS ENTRE 2 PONTS

AOÛT

Mer 24 Don du sang - FLOWER

SEPTEMBRE

Sam 3 Fête villageoise - COMITE des FETES
Dim 4 Marché artisanal - UNION MUSICALE
Dim 11 Brocante - CLUB DE L'AMITIE
Ven 16 & Sam 17 Braderie - CROIX ROUGE
Sam 17 & Dim 18 Bal des années 80 - DJ GUY
Sam 24 Vente de boudin - USR FOOT

OCTOBRE

Dim 9 28e farfouille FEILLENS REPLONGES BASKET à Feillens
Dim 9 Course contre la montre - CYCLO CLUB à Vésines
Dim 23 Repas des anciens - COMITE DES FETES
Mer 26 Don du sang - FLOWER
Sam 29 Choucroute - CLASSES EN 3

NOVEMBRE

Mar 1er Vente de gaufres bressanes - ECOLE PRIVEE
Sam 5 Vente à emporter - ALERTE
Dim 6 Loto surprise - ALERTE
Ven 11 Cérémonie du souvenir
Sam 12 Paëlla à emporter - EGR
Sam 19 Soirée chants - FOYER MUSICAL
Dim 20 Saucissons et Tripes - AMICALE SAPEURS POMPIERS
Sam 26 Loto USR FOOT

DÉCEMBRE

Sam 3 Vente de lasagnes à emporter - EBS
Dim 4 Bourse aux jouets FEILLENS REPLONGES BASKET à feillens
Ven 16 Vente fromages - ECOLE PRIVEE
Sam 17 Arbre Noël - ECOLE PRIVEE
Sam 23 Vente à emporter huîtres et saumon - USR FOOT
Mer 28 Don du sang - FLOWER

Renseignements utiles

MAIRIE
120 Rue du Paget
Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30. Fermée le mercredi après-midi.
☎ **03.85.31.18.18**
Site internet : www.replonges.fr
E-mail : secretariat@replonges.fr

POMPIERS : **18**
Chef de Corps de Replonges : M. MOREL Franck
SMUR : **15**
CENTRE ANTI-POISON : 04.72.11.69.11

ECOLE PUBLIQUE :
44 Rue du Paget
Directeur : M. PONCET Emmanuel
Maternelle : **03.85.31.18.15**
Elémentaire : **03.85.31.18.16**
Horaires des classes : 8h30 – 11h30 et 13h30 -16h30

GARDERIE PERISCOLAIRE
(gérée par le Sou des Ecoles)
De 7h15 à 8h15 et de 16h30 à 18h30
03.85.39.86.78
E-mail : garderie.replonges@gmail.com

ECOLE PRIVEE MIXTE
63, Rue du Mottier
Directrice : Mme BUIRON Alexandra
03.85.31.01.80
Horaires des classes : 8h45 – 12h15 et 13h45 – 16h30
Garderie périscolaire :
de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30

CENTRE DE LOISIRS CAReL
83 Rue du Paget
06.18.67.44.00 – 03.85.39.86.78

BIBLIOTHEQUE :
261 Rue de la Tour
Ouvert mercredi et samedi de 9h30 à 12h
03.85.51.76.79

ASSISTANTES SOCIALES : 3001

PODOLOGUE :
41 rue Croix Colin
Mme COURANT Tiffany : **09.86.42.53.89**

OSTEOPATHE :
41 Rue Croix Colin
M. CONVERT Arthur : **06.29.11.37.05**

PHARMACIEN :
387 route de Bourg
M. DEGLETAGNE Fabien **03.85.31.02.74**
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h30. Le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 19h

KINESITHERAPEUTES :
M. PISIAUX Franck – 603 Rue du Palachin
03.85.30.24.03

REFLEXOLOGUE :
1001 Route du Creux
M. BARTOLETTA Jean-Louis : **06.75.37.49.51**

SOPHROLOGUE :
26 route de Saint Laurent
Mme HERBIN Eglantine : **06.19.46.04.29**

ENERGICIEN/MAGNETISEUR :
36 ruette de la teppe
Angélique : **06.42.48.56.78**
70, route de Bourg en Bresse
M.GRIFFON Graham : **06.30.44.43.96**

ESPACE SANTE :
333 Route de Bourg

CHIRURGIENS-DENTISTES :
M. GUILHENDOU Fabien – M. MAILLET Cédric
Mme PERRIN Florence
03.85.31.00.37

INFIRMIERES :
Permanences du lundi au samedi de 7h à 7h30
Cabinet : **06.87.13.98.63**
Mme CORDENOD Amandine
Mme DESBROSSES Marie-Claire
Mme MONTERRAT Audrey
Mme BILLY Amélie
Mme PERRUCHE Dolène

KINESITHERAPEUTE :
M. THOMAS Thierry : **06.28.72.40.15** sur rendez-vous
M. AGBODJAN PRINCE Seyenam Eric : **06.05.70.06.05** ou **09 82 46 79 77** sur rendez-vous

MEDECINS :
Docteur BURTE Clotilde - **03.58.19.59.78**
Docteur HOBEIKA Jean-Baptiste - **03.58.19.59.78**
Docteur MIGLIORE Valérie - **03.58.19.59.78**
Sur rendez-vous, permanence téléphonique du lundi au Vendredi de 8h à 19h et le samedi matin.
En cas d'urgence, faire le **15**

PSYCHOLOGUE :
Mme CHANDELIER Vanessa : **03.85.33.39.38 ou 07.67.70.03.07**
www.chandelier-psy.fr sur rendez-vous

PODOLOGUES :
Mme VALLET Sophie - **03.85.31.84.59** sur rendez-vous
Mme SEVE Clara - **03.85.31.84.59** sur rendez-vous

SAGE FEMME :
Mme WEIRICH Agnès - **03.85.32.09.09**

VETERINAIRE :
Clinique vétérinaire : 478, route de la Madeleine
M. GILBERT Jean-Marie : **03.85.31.07.78**
Ouvert tous les jours de 8h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 8h à 12h sur rendez-vous.

CURE
Rue de l'Eglise – 01570 FEILLENS
09.67.86.00.06 – Père OWAH Aimé
Permanence Cure Feillens :
Mardi et vendredi 9h30 à 11h / Mercredi : 16h30 à 19h

La Commune de Replonges dépend selon les attributions de chacune de ces administrations, services ou organismes :
Préfecture de l'Ain : **04.74.32.30.00**
Conseil Départemental : **04.74.32.32.32**
Communauté de Communes Bresse et Saône : **03.85.36.37.18**
Centre des Impôts de St Laurent/Saône **03.85.39.96.00**
Gendarmerie St Laurent : **03.85.22.80.50**
SUEZ : **0.977.408.408**
ORANGE : **3900**

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE A FEILLENS
03.85.30.01.36

Conscrits Replonges 2021

LA BOITE A IMAGES - 01290 PONT DE VEYLE - PHOTOS C.THIEUX - 03.85.31.69.30